

aide humanitaire



Revue
Annuelle
2008

COMMISSION EUROPÉENNE



Aide humanitaire

SOMMAIRE

	Page
Message du Commissaire Louis Michel	1
Événements clé de 2008	2
Dossiers spéciaux	
L'espace humanitaire sous pression	4
République démocratique du Congo : Intensification du conflit dans les provinces de l'est	6
Myanmar : Le jour où le cyclone Nargis a frappé	7
Action globale	
Financement humanitaire par pays, région et territoire	8
Renforcement des capacités	17
Un partenariat renouvelé : un an plus tard	17
Assistance alimentaire : des besoins en forte hausse	18
Préparation aux catastrophes/Réduction des risques de catastrophe : Soutien de la Commission aux initiatives «centrées sur les personnes»	19
Aide en action	
Géorgie: une réponse rapide à un conflit soudain	20
Préparation à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique: Les chameaux partie intégrante de la solution	21
Zimbabwe: le Courage de vaincre le choléra	22
Faits et chiffres	
Faits et chiffres	23
Nous contacter	25





UNE AIDE FINANCIERE RECORD DE LA COMMISSION A LA MESURE DES BESOINS HUMANITAIRES CROISSANTS

Pertes humaines, populations déplacées et déracinées, dépourvues de moyens de subsistance, voire d'eau et de nourriture... Les catastrophes, qu'elles soient provoquées par l'homme ou d'origine naturelle, engendrent leur lot de désolations et de souffrances indicibles. A chaque fois, il en va de notre devoir d'humanité d'être aux côtés des populations dans le besoin, mais aussi de mettre tout en œuvre pour prévenir les conséquences prévisibles des catastrophes. Il s'agit là de l'expression concrète de la solidarité européenne, véritable pierre angulaire de nos valeurs fondatrices.

Au cours de l'année 2008, l'Union européenne est intervenue dans plus de 60 pays dans le monde pour porter secours à 120 millions de personnes. L'enveloppe financière mise en œuvre par la Commission européenne s'est élevée au final à 937 millions d'euros. Il s'agit d'un montant historique, reflet des besoins humanitaires qui sont, hélas, sans cesse croissants. Notre aide se déploie en vertu des principes humanitaires, c'est-à-dire de façon neutre, impartiale et indépendante, uniquement à l'aune des besoins des populations secourues et non de considérations politiques.

Durant le premier semestre de 2008, le prix des denrées alimentaires et des matières premières a fortement augmenté, entraînant 75 millions de personnes supplémentaires dans la spirale infernale de l'insécurité alimentaire. Désormais, le monde compte environ 973 millions d'êtres humains qui souffrent de faim. Face à ce constat dramatique et intolérable, nous avons renforcé notre réponse en doublant quasiment notre budget d'aide alimentaire d'urgence.

La fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles se sont encore accentuées en 2008, conséquences, entre autres, du réchauffement climatique de la planète. De l'Asie à l'Amérique centrale, en passant par l'Afrique, ce sont à nouveau des millions de personnes à qui l'aide humanitaire européenne a permis de surmonter les conséquences dévastatrices des cyclones, inondations et sécheresses.

A côté des désastres naturels, les populations civiles continuent de payer un lourd tribut aux crises uniquement imputables aux hommes. Si certains conflits font la une de nos médias comme la crise en Géorgie ou au Soudan/Darfour, d'autres, non moins dramatiques, se déroulent loin des yeux et de la conscience du monde, dans une discrétion qui confine parfois à l'oubli. C'est justement le rôle de la Commission européenne que d'apporter une aide humanitaire partout où les gens souffrent, qu'ils se trouvent en Somalie ou bien au Sri Lanka, en Afghanistan, en République Démocratique du Congo, ou encore au Zimbabwe.

L'année 2008 s'est hélas aussi achevée sur une note particulièrement sombre avec les combats et violences dans le territoire palestinien de la Bande de Gaza. Dans ce cas, comme dans d'autres conflits, le droit international humanitaire a été bafoué par les belligérants. Il est inacceptable que les civils mais également les personnels humanitaires venant à leur secours soient directement mis en péril dans les combats, voire directement visés. La Commission européenne a de nouveau, par ma voix, continué à dénoncer inlassablement ces violations du droit international humanitaire, un droit qui a été précisément conçu pour les situations de guerre afin de protéger les civils et pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones de crises.

L'engagement européen en faveur du droit international et des principes humanitaires est l'un des piliers du Consensus européen sur l'aide humanitaire adopté par l'ensemble des 27 Etats membres de l'UE à la fin de 2007. Œuvrer avec force et opiniâtreté pour que, partout dans le monde, l'espace humanitaire soit mieux respecté, est une question de respect du droit international mais aussi une exigence universelle d'humanité.

Louis Michel

Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire

EVENEMENTS CLE 2008

Janvier

Après l'annonce de la victoire aux élections présidentielles du Président sortant Mwai Kibaki, qui l'emporte de très peu sur le chef de l'opposition Raila Odinga, **de violents affrontements tribaux provoquent des centaines de morts au Kenya**. Environ 1 000 personnes trouvent la mort dans les affrontements et le nombre de personnes déplacées est estimé à 300 000.

Le gouvernement **sri-lankais** abroge l'accord de cessez-le-feu conclu en 2002 avec les LTTE (Tigres tamouls) et annonce son intention de chercher une solution militaire au conflit sévissant dans le nord de l'île.

La MINUAD, opération hybride Union africaine-Nations unies au **Darfour**, commence à se déployer dans la région touchée par le conflit. Elle remplace la MUAS, mission de l'Union africaine au Soudan.

Février

Au **Soudan**, 58 000 personnes sont contraintes de fuir leur foyer lorsque de violents combats éclatent entre les troupes gouvernementales/milices janjaouites et les forces rebelles.

Près de 13 000 personnes sont déplacées au sud du **Kazakhstan** en raison d'inondations dues à des pluies torrentielles et à la fonte des neiges.

Le phénomène «La Niña» provoque de graves inondations en **Bolivie** et en **Équateur**, touchant plus de 700 000 personnes.

Avril

Les maigres récoltes et la forte hausse du prix de l'énergie entraînent une augmentation spectaculaire du prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux. Les pays importateurs pauvres sont sévèrement touchés. En **Haïti**, des dizaines de personnes sont tuées et blessées lorsque des manifestations contre la hausse du prix des denrées alimentaires dégénèrent en émeutes.

Des élections historiques ont lieu au Népal, où les électeurs désignent une assemblée constituante chargée de rédiger une nouvelle constitution. Les rebelles maoïstes, qui ont signé un accord de paix avec le gouvernement, remportent 120 des 240 sièges au suffrage direct.

Les zones pastorales du sud-est de l'**Éthiopie** souffrent de nouveau du manque de pluie. On estime à 950 000 le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire.

Mai

Au **Myanmar**, le cyclone Nargis ravage le delta de l'Irrawaddy et Yangon, tuant plus de 140 000 personnes et privant de foyer près d'un million d'autres.

Au moins 70 000 personnes sont tuées et des milliers d'autres blessées lorsqu'un séisme de magnitude 7,9 frappe l'ouest de la **Chine**. Il s'agit de la pire catastrophe naturelle que le pays ait connue en trente ans.

Louis Michel, Commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, entreprend la première mission internationale de haut niveau au **Myanmar** après le passage du cyclone Nargis. Il demande à ce que l'aide humanitaire puisse arriver rapidement et de manière adéquate aux communautés touchées dans le delta de l'Irrawaddy.

Suite au plan d'action pour le Consensus sur l'aide humanitaire, le Conseil décide de transformer le Groupe «Aide alimentaire» en Groupe «Aide humanitaire et aide alimentaire» (**COHAFA**) à partir de janvier 2009. Ce groupe fournira aux représentants des gouvernements des États membres et de la Commission un espace de discussion sur les questions relatives aux politiques d'aide humanitaire et d'aide alimentaire.

La Commission adopte une Communication exposant des options politiques qui visent à atténuer les effets de l'augmentation mondiale **des prix des denrées alimentaires** sur les populations défavorisées.

Les combats entre les forces gouvernementales **soudanaises** et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan (MPLS/APLS) dans la ville d'Abyei contraint 50 000 personnes à fuir.

Juin

La campagne électorale au **Zimbabwe** est marquée par une profusion d'actes de violence et d'intimidation, avec en toile de fond une augmentation rapide des besoins humanitaires.

Des crues subites et des coulées de boue déclenchées par des pluies de mousson diluviennes provoquent des centaines de morts et obligent des milliers de personnes à se déplacer, dans le nord-est de l'**Inde**.

Juillet

Le Président **soudanais** Omar al Bashir est accusé de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre au Darfour par la Cour pénale internationale (CPI).

Au **Darfour**, 7 membres des forces de maintien de la paix des Nations unies périssent et 22 autres sont blessés lorsque leur convoi tombe dans une embuscade tendue par des hommes en camion et à cheval.

Le Conseil de l'Union européenne, qui représente les États membres de l'Union européenne, approuve le plan d'action quinquennal élaboré par la Commission pour la mise en œuvre du **Consensus** européen sur l'aide humanitaire (voir http://ec.europa.eu/echo/policies/consensus_fr.htm).



Août

Les combats entre la **Russie** et la **Géorgie** dans la région séparatiste de l'Ossétie du Sud se transforment en crise majeure. Le HCR estime à 158 000 le nombre de personnes chassées de leurs foyers.

A **Mindanao**, aux Philippines, le conflit armé fait à nouveau rage entre le Front de libération islamique Moro (FLIM) et le gouvernement, entraînant le déplacement d'environ 400 000 personnes.

La tempête tropicale Fay frappe les Caraïbes et sème la dévastation sur son passage. En quelques semaines, la région est encore ravagée par trois autres tempêtes nommées (Gustav, Hanna et Ike). **Haïti** est la plus durement touchée, avec plus de 500 morts dans la ville septentrionale des Gonaïves en octobre (Hanna). **Cuba**, la **République dominicaine**, les îles **Turks et Caïcos** et la **Jamaïque** sont également durement touchées.

Quatre membres du personnel du International Rescue Committee sont tués en **Afghanistan**. L'UE renouvelle son appel au respect du droit international humanitaire.

Des pluies diluviennes provoquent l'effondrement des infrastructures de protection contre les inondations sur la rivière Kosi, entraînant l'inondation de vastes zones tant au **Népal** que dans l'État indien du **Bihar**. Des millions de personnes sont touchées et 200 000 hectares de cultures sont détruits.

Septembre

La Commission et le Parlement européens organisent une conférence sur le thème «Respect du **Droit international humanitaire** : un défi majeur, une responsabilité globale». Des participants de haut niveau discutent sur des mesures concrètes visant à améliorer et à promouvoir le droit international humanitaire ainsi qu'à protéger l'espace humanitaire.

Les agences humanitaires rapportent que près de 180 000 personnes ont été déplacées en raison de graves inondations dues à la mousson dans l'ouest du **Népal**.

Alors que le conflit s'intensifie au nord du **Sri Lanka** et que le nombre de personnes déplacées atteint 300 000, le gouvernement ordonne aux ONG internationales et aux agences des Nations unies travaillant dans la région du Vanni de transférer leurs activités en dehors de la zone de conflit. Seul le CICR est autorisé à rester.

Une ONG locale publie des chiffres relatifs aux personnes nouvellement déplacées en **Colombie**. On enregistre un nombre record de 270 000 nouvelles personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), soit une augmentation de 41 % par rapport à la même période en 2007.

Octobre

L'inflation annuelle au **Zimbabwe** atteint le taux record de 231 millions pour cent. De nombreuses

populations rurales sont également touchées par les mauvaises récoltes et le PAM lance un nouveau programme d'alimentation destiné aux plus vulnérables.

L'**Éthiopie** annonce que 6,4 millions de ses habitants ont un besoin urgent d'aide alimentaire en raison de la sécheresse. La crise alimentaire n'a cessé de s'aggraver depuis avril, époque à laquelle le gouvernement estimait à environ 2,2 millions le nombre de personnes ayant besoin d'une aide d'urgence.

Dans la province du Nord-Kivu, en **République démocratique du Congo**, des heurts entre l'armée et les forces fidèles au général rebelle Laurent Nkunda obligent environ 250 000 civils à quitter leur foyer.

Dans la région du **Darfour**, au Soudan, une nouvelle flambée de violence porte à 250 000 le nombre total de personnes contraintes de fuir leur foyer cette année. Les membres des forces de maintien de la paix et les travailleurs humanitaires sont de plus en plus souvent la cible d'attaques. Après quatre ans de conflit, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays s'élève à 2,5 millions.

Une dépression tropicale touche l'Amérique centrale, provoquant de fortes précipitations, des inondations et des glissements de terrain, en particulier au **Honduras** et au **Guatemala**. Plus de 250 000 personnes sont touchées.

Novembre

Cuba est frappée par Paloma, troisième ouragan à toucher l'île en moins de trois mois.

50 000 villageois **congolais** fuient les raids menés par les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur de l'Ouganda.

Décembre

L'OMS prévient que 60 000 personnes pourraient contracter le choléra au **Zimbabwe** si le foyer apparu en août n'est pas maintenu sous contrôle. 33 000 cas ont déjà été signalés avant la fin de l'année, incluant plus de 1 600 décès.

On estime que 80 000 personnes vivant le long de la côte septentrionale de la **Papouasie-Nouvelle-Guinée** sont déplacées à la suite d'inondations et de marées anormalement hautes.

Le 27 décembre, en réponse à des tirs répétés de roquettes dirigés par le Hamas vers son territoire, Israël lance une offensive militaire à **Gaza**. La situation humanitaire déjà précaire à Gaza se détériore brutalement.

Les forces **sri-lankaises** réalisent des percées stratégiques notables sur le territoire contrôlé par les Tigres tamouls. 300 000 personnes déplacées sont prises au piège dans la zone de conflit et ne peuvent se mettre à l'abri en lieu sûr.





L'ESPACE HUMANITAIRE SOUS PRESSION: NE TIREZ PAS SUR L'AMBULANCE!

... sur les civils

Depuis quelques années, les populations civiles comptent de plus en plus parmi les victimes des conflits. Non pas en raison de la malchance, parce qu'elles se trouveraient au mauvais endroit au mauvais moment, mais parce qu'elles sont délibérément prises comme cible.

Il y a peu de conflits où les civils ne sont pas pris en otage par les belligérants. Le droit international humanitaire est trop rarement respecté, les interlocuteurs de plus en plus difficiles à trouver et l'arbitraire souvent de mise.

On constate également une tendance croissante à fermer la porte aux humanitaires les empêchant d'accéder aux victimes pour leur venir en aide.

... et sur les humanitaires

En Somalie, 37 travailleurs humanitaires ont été tués en 2008. Au Soudan, les bâtiments humanitaires sont attaqués, les véhicules et convois détournés et le personnel humanitaire assassiné ou enlevé. En Afghanistan, 38 travailleurs humanitaires ont été tués en 2008, soit deux fois plus qu'en 2007, et plus de 140 autres ont été enlevés.

Malheureusement, les principes et les valeurs sur lesquels l'action humanitaire est fondée ne sont pas reconnus ou sont mis à mal.

Une histoire de principes

Humanité, indépendance, neutralité et impartialité. Ces principes sont intangibles. Ils sont le fondement de l'aide humanitaire et devraient permettre aux travailleurs humanitaires d'œuvrer librement et en sécurité. Ce n'est malheureusement pas le cas, pour de multiples raisons.

La radicalisation des clivages ethniques et religieux, exacerbée par la mondialisation de

l'information, en est une. Dans ce monde qui se définit de plus en plus par la religion ou l'appartenance ethnique, il n'est malheureusement plus neutre, dans l'esprit de beaucoup, d'être une volontaire américaine en Afghanistan ou un médecin français au Tchad.

Il faut bien reconnaître cependant qu'une des raisons majeures aux attaques délibérées contre les humanitaires pourrait provenir du fait que les principes centraux de leur intervention sont méconnus et de plus en plus souvent difficiles à identifier et/ou à croire, pour les individus ou les factions qui s'en prennent à eux.

En effet, comment percevoir que l'intervention humanitaire est neutre lorsque, sur la même crise, au même moment, des soldats mettent en œuvre des "actions humanitaires"?

Comment reconnaître que l'aide humanitaire est indépendante lorsque des factions en conflit utilisent les emblèmes d'agences humanitaires pour tromper leurs opposants?

Comment savoir que l'action humanitaire est impartiale lorsque des armées s'en servent pour amadouer les populations?

Les liens entre humanitaires et militaires sont parfois indispensables, lorsque les moyens logistiques de l'armée sont essentiels à une intervention humanitaire massive et rapide. Mais ils devraient être l'exception, lorsque les circonstances l'exigent, avec des tâches clairement définies et, surtout, n'être utilisés, dans toute la mesure du possible, que dans des crises non militarisées.

Confusion des rôles

La confusion des rôles met les travailleurs humanitaires en danger et partant, toutes les personnes auxquelles ils devraient pouvoir venir en aide. Les civils sont doublement victimes de cet état de fait : non seulement ils sont pris pour cible mais ceux qui viennent à leur secours ne peuvent pas arriver jusqu'à eux ou sont assassinés dans l'exercice de leur travail.

Tant que l'humanitaire pourra, dans l'esprit de n'importe quel porteur d'armes, être associé à une présence militaire, une visée politique ou

une volonté hégémonique, les travailleurs humanitaires resteront en danger.

Il est donc essentiel que chacun en revienne à la base de son travail et de son mandat.

Il serait bon que toutes les parties intervenantes dans une crise s'engagent à respecter la séparation des rôles et le respect des règlements internationaux, mettant en avant les principes de l'intervention humanitaire et aidant à défendre son espace d'intervention.

Les Etats devraient s'abstenir d'intégrer des activités humanitaires dans leurs campagnes politico-militaires et les réserver aux vrais professionnels de l'humanitaire. Les Etats devraient s'abstenir d'empêcher l'action humanitaire et l'accès aux victimes lorsque les besoins des populations sont réels et leur survie en danger.

Tant que l'empêchement de cette intervention neutre et indépendante ou le refus d'accès aux victimes seront considérés, par certains, comme un moyen de pression acceptable, des centaines de milliers de victimes seront doublement en danger.

Un Consensus

Reconnaissant ces nécessités absolues, la Commission a proposé, en 2006, le Consensus sur l'aide humanitaire de l'Union européenne. Ce Consensus a été signé par la Commission européenne, le Parlement et le Conseil représentant tous les Etats membres de l'Union européenne. Il reconnaît l'importance de ces recommandations pour la protection de l'espace humanitaire. Il permettra, il faut l'espérer, de défendre les principes de l'intervention humanitaire et les droits des victimes, donnant ainsi les moyens aux professionnels de l'humanitaire de continuer leur travail à travers le monde, venant en aide à des millions de personnes qui ont désespérément besoin que la solidarité européenne continue à s'exprimer.

Ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons avoir une chance d'arrêter l'escalade de la violence dont sont de plus en plus souvent victimes les civils et ceux qui leur viennent en aide. Il faut que l'espace humanitaire soit respecté par tous; il en va de la survie de millions de civils innocents.

Conférence sur le respect du Droit international humanitaire

« Actes de génocide, purification ethnique, déplacements forcés, attaques menées sans discrimination, viols,... Ma fonction d'homme politique me place malheureusement dans une situation privilégiée pour témoigner des souffrances indicibles qui sont infligées aux populations civiles lors de nombreux conflits armés ». Ouvrant la conférence, organisée le 16 Septembre 2008 par la Commission européenne et le Parlement européen sur le thème: «Respect du Droit international humanitaire: un défi majeur, une responsabilité globale», Louis Michel a égrené la liste des atteintes au droit international humanitaire. Cette conférence visait à mettre en lumière la situation actuelle du droit international humanitaire en vue de dégager des pistes concrètes pour en promouvoir davantage le respect. Plus de 450 participants se sont réunis au sein de l'Hémicycle du Parlement européen à Bruxelles pour assister à un débat entre responsables politiques et humanitaires de premier plan.

L'adoption du Consensus européen sur l'aide humanitaire en 2007 a marqué une étape cruciale dans le processus de renforcement des outils légaux et des meilleures pratiques en vue d'améliorer l'application du droit international humanitaire. Concluant la conférence, Louis Michel, initiateur du Consensus, a réitéré avec force l'engagement de la Commission à travailler avec tous les acteurs humanitaires, le Parlement européen et le Conseil pour poursuivre la dynamique et affiner les stratégies d'action en faveur du droit international humanitaire partout dans le monde.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO:

Intensification du conflit dans les provinces de l'est

En raison de l'intensification du conflit entre les troupes gouvernementales et les rebelles, bon nombre d'habitants ont dû quitter leur maison. Cette augmentation du nombre de personnes déplacées dans les provinces de l'est a créé des besoins urgents en RDC auxquels la Commission a répondu. Mais à côté de ces interventions d'urgence, la Commission vient également en aide à des personnes comme Anne Mwasheke, dont les souffrances remontent à plus longtemps.

Anne n'aime pas parler de ce qui lui est arrivé il y a plus de dix ans. Comme en 2008, c'était une période pendant laquelle les combats entre les forces gouvernementales et les soldats rebelles faisaient rage dans la province du Nord-Kivu. Anne a tué pendant dix longues années les événements traumatisants qui se sont produits ce jour-là. Il n'y a que maintenant qu'elle se sent la force de parler de ce qui s'est passé et qu'elle peut ainsi commencer à affronter les expériences qui l'ont conduite au bord de la folie.

«Les soldats rebelles sont entrés dans notre maison à Minova un matin en 1998. Ils ont volé tous nos biens. Ensuite, ils ont pris deux de mes frères et cinq de nos travailleurs agricoles. Ils les ont alignés dans la cour et les ont tués de sang froid alors que le reste de la famille regardait. Ils riaient. J'ai perdu connaissance et quand je me suis réveillée, les soldats étaient partis.»

Depuis ce jour, le traumatisme de cet acte perpétré en quelques minutes par les soldats rebelles a hanté Anne Mwasheke. «Depuis plus de 10 ans, je souffre

d'horribles maux de tête. Je suis tout le temps nerveuse, en particulier lorsque je ne suis pas chez moi. Même le bruit des enfants jouant dans la rue m'effraie.»

Cet état porte le nom de trouble de stress post-traumatique. Anna ne savait pas qu'elle pouvait en guérir avant d'avoir été conduite au centre psychiatrique Sosame, un service de santé mentale situé à Bukavu, à environ 200 kilomètres de chez elle.

Le centre Sosame a reçu beaucoup de personnes dans le cas d'Anne Mwasheke. Dans une région où de nombreux groupes rebelles se sont battus contre les troupes gouvernementales pendant plus de deux décennies, le type d'atrocités auxquelles elle a dû faire face est devenu tragiquement banal.

L'hôpital peut accueillir une centaine de patients et la plupart du temps, tous les lits sont occupés par des personnes souffrant de nombreux troubles mentaux résultants presque tous d'événements traumatisants. La plupart d'entre elles ont été témoins d'actes violents, comme Anne Mwasheke. Certaines ont été directement victimes des conflits – violées, torturées ou encore prises en otage. D'autres ont souffert d'avoir dû fuir leur maison à plusieurs reprises par crainte pour leur vie.

Dans ce centre, Evariste Kajibwami dirige le programme d'ergo-thérapie qui encourage les patients à participer à des activités telles que le dessin, le chant, les travaux manuels, le jardinage ou encore la cuisine. «Le programme est efficace car il permet aux patients d'exprimer leurs angoisses à travers les activités», explique Evariste. «Par exemple, nous pouvons apprendre beaucoup des dessins des patients lorsque ces derniers n'arrivent pas à exprimer ce qu'ils ressentent avec des mots.»

Néanmoins, selon lui, le défi n'est pas de trouver un traitement, mais bien d'identifier les personnes qui en ont le plus besoin. «Les problèmes de santé mentale ne sont pas facilement repérables, nous devons donc nous rendre dans les communautés pour y rechercher les cas les plus sévères et leur proposer une hospitalisation au centre.»

Après des années de conflit, il y a une demande croissante pour des soins de santé mentale. Le centre Sosame est le seul à prodiguer de tels soins dans le Sud-Kivu, une province qui compte six millions d'habitants. Le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne a financé le centre en 2008.

Parmi les milliers de personnes affectées physiquement et mentalement par les conflits dans l'est de la RDC, Anne Mwasheke est l'une des plus chanceuses. Elle peut maintenant parler de son vécu, et son chagrin et son anxiété commencent à s'apaiser. Elle pourra bientôt rentrer chez elle – avec l'espoir de tourner la page et de construire une nouvelle vie sans traumatisme.



MYANMAR: LE JOUR OU LE CYCLONE NARGIS A FRAPPE

«Je me suis accrochée à un arbre pendant six ou sept heures»

Le soir du 2 mai 2008, une tempête de catégorie quatre a frappé le Myanmar, balayant sur son passage le delta de l'Irrawaddy et Yangon, la principale ville du pays. Près de 140 000 personnes ont été tuées, près de 2,4 millions de personnes ont été touchées, et beaucoup ont perdu leurs maisons et leurs moyens de subsistance. Le cyclone Nargis fut la pire catastrophe naturelle de l'histoire du Myanmar.

Entre mai et décembre, la Commission européenne a adopté quatre décisions financières d'aide humanitaire pour un montant total de 39 millions d'euros. Le financement alloué pour la première phase d'urgence a permis d'aider 1,4 millions de personnes dans sept domaines différents: abri, nourriture, eau/assainissement, santé, nutrition, protection et logistique. L'aide complémentaire a permis d'inclure l'assistance post-urgence, l'aide à la récupération des moyens de subsistance pour près de 850 000 personnes, ainsi que l'aide alimentaire pour approximativement 500 000 personnes. La Commission ayant un bureau humanitaire à Yangon, ses experts étaient présents dans les zones touchées dès le début de la catastrophe et continuent à suivre la situation de près.

On peut entendre des histoires surprenantes de survie dans les villages du delta. Comme lors de la plupart des catastrophes naturelles, les plus vulnérables – enfants, personnes âgées et femmes – ont été les plus touchés.

«Heureusement, nous étions ensemble», dit avec soulagement le mari de Ma Shwe Zin, 23 ans et enceinte de 7 mois lorsque Nargis s'est abattu sur le village. «Nous étions sur un bateau au milieu de la rivière quand la tempête a commencé», explique Ma Shwe Zin. «Mon mari et moi pensions que nous pouvions échapper à la tempête sur le bateau, mais le vent s'est intensifié et nous avons été poussés sur le rivage. Je me suis accrochée à un arbre pendant six ou sept heures. Le lendemain, j'avais très mal aux côtes», se rappelle-t-elle en les montrant.

Au-delà des ravages causés par le cyclone Nargis, l'espoir est revenu deux mois plus tard lorsque Ma Shwe, malgré cette terrible épreuve, a donné naissance à un petit garçon en pleine santé.

Les villageois sont inquiets car le chemin vers le rétablissement est encore long. Les chefs de la communauté signalent qu'il y a encore des besoins en abri, en nourriture et en eau pendant la saison sèche ainsi que d'aide pour recouvrer des moyens de subsistance. Le mari de Ma Shwe Zin explique: «Nous sommes agriculteurs mais n'avons plus de terres». Comme la majorité de la population du delta, ils dépendent de leurs cultures. «Nous n'avons plus d'outils ni d'animaux donc nous n'avons pas pu cultiver notre parcelle», explique un autre fermier. Les distribu-

tions alimentaires et les installations d'approvisionnement en eau financées par la Commission sont essentielles pour la survie alors que les gens travaillent à reconstruire leurs vies et récupérer leurs moyens de subsistances.

Le cyclone Nargis a mis en exergue la vulnérabilité du Myanmar aux catastrophes naturelles et l'importance de la préparation aux désastres. La Commission a donc intégré des mesures de réduction des risques de catastrophes (RRC) dans son dernier financement d'aide humanitaire pour cette région. Le cas du Bangladesh, frappé par le cyclone Sidr, encore plus grave, en 2007, démontre que là où on avait mis en place des actions de RRC, le nombre de victimes était jusqu'à 50 fois moins élevé que dans des zones similaires frappées par le cyclone Nargis. La période post-cyclone est un moment propice pour sensibiliser les populations et intégrer des programmes de réduction des risques de catastrophes dans les opérations de post-urgence.

La Commission a un bureau humanitaire à Yangon depuis octobre 2005. Depuis 1994 elle finance des programmes humanitaires afin de venir en aide aux populations vulnérables du Myanmar mais également le long de la frontière en Thaïlande, où des centaines de milliers de personnes ont été forcées à l'exil à cause des combats entre l'armée et les groupes ethniques minoritaires.

Comme dans toutes les zones de crises où elle intervient, l'aide humanitaire de la Commission est neutre et mise en œuvre de façon impartiale par des agences humanitaires indépendantes pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin.



HUMANITARIAN FUNDING BY COUNTRY, TERRITORY AND REGION

Afghanistan & Pakistan –

Financement 36,3 millions EUR

Au cours des vingt dernières années, l'Afghanistan a subi les conséquences de conflits tout en étant frappé de plein fouet par des sécheresses successives. Pendant cette période, plus de huit millions de personnes, soit 20 % de la population, se sont réfugiées au Pakistan et en Iran. Le processus de retour entamé en 2002 s'est poursuivi en 2008 et a permis à plus de 220 000 personnes, sur les trois millions encore exilées, de retourner en Afghanistan. Ces rapatriés, auxquels s'ajoutent 235 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que leurs communautés d'accueil et d'autres groupes vulnérables, ont reçu une aide dans le cadre du plan global d'aide humanitaire de 25 millions d'euros que la Commission a mis en place pour le pays. L'accent a été mis sur l'eau/l'assainissement, l'hygiène de base, les abris et la protection.

La Commission a également fourni en Afghanistan une assistance alimentaire s'élevant à 9,8 millions d'euros ; cette aide a bénéficié à environ 300 000 personnes en privilégiant les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire.

En septembre, un montant de 1,5 million d'euros a été alloué pour aider jusqu'à 100 000 personnes déplacées en raison des combats dans la province de la frontière du nord-ouest du Pakistan.

Afrique australe/Océan indien

– Financement 8,5 millions EUR

La Commission a adopté son premier plan d'action destiné à réduire l'impact des futures catastrophes naturelles dans le sud-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'Océan indien, l'une des régions du monde les plus sujettes aux catastrophes. Le plan d'action de 5 millions d'euros a pris en charge des activités menées aux Comores, à Madagascar, au Malawi et au Mozambique. L'accent a été mis sur le soutien aux communautés et

institutions locales afin qu'elles puissent se préparer à faire face aux effets des catastrophes naturelles et à les atténuer en améliorant leur capacité d'adaptation (voir aussi «Réduction des risques de catastrophe»).

La Commission a également octroyé 3,5 millions d'euros sous forme d'assistance alimentaire aux populations dans le besoin vivant à Madagascar, au Mozambique et en Namibie, ainsi qu'aux réfugiés et migrants zimbabwéens dans les pays voisins.

Afrique de l'Ouest – Financement 3 millions EUR

Les maladies transmissibles et les épidémies sont plus fréquentes en Afrique de l'Ouest que partout ailleurs dans le monde. La région totalise 20 % des alertes épidémiques mondiales. Les flambées épidémiques mettent en grand danger la santé, la vie et les moyens de subsistance de nombre d'habitants de la région, avec un risque accru de contamination transfrontalière. Depuis de nombreuses années, la Commission soutient à travers le monde des opérations d'urgence destinées à lutter contre les épidémies et comprenant des campagnes de vaccination, qui visent en général à éviter que des petits foyers initiaux ne prennent de l'ampleur. En 2008, la Commission a contribué à faire vacciner 550 000 personnes au Liberia contre la fièvre jaune et 280 000 personnes au Niger et au Nigeria contre la méningite, et a fourni des traitements contre la rougeole. Elle a également soutenu la lutte contre le paludisme en Afrique de l'Ouest en finançant la distribution de moustiquaires et les traitements destinés aux personnes porteuses de la maladie, en particulier les enfants.

Amérique Latine (niveau régional) –

Financement 2 millions EUR

Entre 1997 et 2007, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud ont été le théâtre de 546 catastrophes naturelles qui ont touché un total de 47 millions de personnes. 13,7 millions de Latino-américains ont souffert de la sécheresse et 12,5 millions ont été victimes



Inondations au Bihar

Une grande partie de l'Etat du Bihar en Inde s'est retrouvée submergée par les inondations après qu'une digue de la rivière Kosi au Népal, aussi connue sous le nom de «Chagrin du Bihar», ait cédé. La rivière s'est alors déversée dans les deux pays, emportant personnes, bétail et cultures sur son passage.

Plus de 33 millions de personnes ont été touchées par ces inondations et l'on estime à 4 millions le nombre de déplacés. Sur les trente-huit districts du Bihar, dix-huit ont été touchés, dont cinq très sévèrement.

La Commission a rapidement déployé des équipes dans les districts du Bihar les plus affectés afin d'évaluer les besoins et de déterminer l'aide humanitaire nécessaire. La Commission a fourni au total une aide humanitaire de 6,5 millions d'euros en faveur des victimes du Bihar et du Népal.

«Il y a chaque année des inondations au Bihar à cause de la mousson, mais cette année, elles se sont produites dans des districts différents», explique Mani Puri d'Oxfam. «Ces communautés n'avaient jamais eu à faire face à des inondations d'une telle envergure auparavant, et ils n'y étaient donc pas préparés.» Oxfam, un des partenaires de la Commission européenne, a distribué des jerricans, du savon, des couvertures et des bâches aux personnes déplacées.

D'autres organisations humanitaires ont également renforcé leur aide, fournissant de la nourriture, des abris, de l'eau potable, une assistance médicale et des articles d'hygiène de base aux victimes des inondations.

d'inondations. La tendance s'est progressivement renforcée au cours des dix dernières années, les catastrophes devenant de plus en plus fréquentes et affectant de plus en plus de personnes. L'effet humanitaire cumulatif des catastrophes dites «de faible ampleur» (qui concernent un nombre de personnes relativement réduit, ne déclenchent pas automatiquement une déclaration de situation d'urgence et qui ne font pas les grands titres des journaux) peut être considérable pour des populations déjà fragiles. Afin de répondre à ces besoins, la Commission a adopté une décision de 1 million d'euros relative aux «catastrophes de faible ampleur». Les fonds sont utilisés pour répondre aux besoins urgents des populations vulnérables victimes de catastrophes naturelles de faible ampleur dans les 15 pays d'Amérique latine.

L'augmentation des catastrophes naturelles tend à aggraver la menace que représente l'apparition de foyers de maladies transmissibles. Le réchauffement climatique favorise également la multiplication des agents pathogènes tropicaux et de leurs vecteurs. La Commission a consacré 1 million d'euros à la lutte contre les épidémies en Amérique latine et aux Caraïbes. Elle entendait contribuer à faire reculer quatre maladies majeures (la dengue, le paludisme, la fièvre jaune et la leptospirose), principalement en améliorant la préparation et la capacité de réaction mais aussi en réagissant promptement à l'apparition de foyers. Dix pays ont été identifiés comme prioritaires au vu de leur vulnérabilité et de leur capacité de réaction insuffisante. Les fonds débloqués dans le cadre de cette décision servent à réduire les taux de morbidité et de mortalité liés aux stades précoces des épidémies, notamment par la planification d'urgence, la gestion des stocks de vaccins et de produits pharmaceutiques, la surveillance des vecteurs de transmission et les systèmes d'alerte précoce.

Bangladesh – Financement 20,51 millions EUR

En novembre 2007, le Bangladesh a été frappé par le cyclone Sidr, avec des vents atteignant jusqu'à 240 km/h. Les dégâts ont été considérables : cultures laminées, moyens de subsistance anéantis et plus d'un demi-million de maisons détruites. Trois mois plus tard, le pays subissait encore les conséquences humanitaires de la tempête. Après avoir alloué plus de 8 millions d'euros aux victimes des cyclones en 2007, la Commission a poursuivi son action avec un financement supplémentaire de 8 millions d'euros pour l'aide alimentaire et le renforcement de la sécurité alimentaire, et 4 millions pour faire face aux besoins urgents en abris et en installations sanitaires. Plus tard en 2008, 5 millions d'euros supplémentaires ont été engagés pour fournir des abris, soutenir les moyens de subsistance et rétablir l'approvisionnement en eau.

Les pluies de la mousson annuelle ont également provoqué des inondations et une érosion des sols dans d'autres parties du pays. La Commission a réagi en mobilisant 1,5 million d'euros pour les victimes d'inondations dans la région du sud-ouest, sévèrement touchée.

Une assistance alimentaire de 351 000 euros a été fournie aux réfugiés rohingya du Myanmar, déplacés, en 2008, du camp de réfugiés de Tal vers un site plus approprié (Leda).

La Commission a également alloué 1,65 million d'euros supplémentaires d'assistance alimentaire destinée aux communautés affectées par une invasion de rats dans

la région des Chittagong Hill Tracts. Ce phénomène se produit tous les 50 ans environ, lors de la floraison du bambou. Les rats, habituellement cannibales, trouvent dans les fleurs et les graines une source d'alimentation généreuse. Combiné à une gestation de trois mois, cet état de fait entraîne un accroissement de leur population. Les rats dévorent ensuite les cultures dans les champs et dans les réserves, provoquant de graves pénuries alimentaires. Le problème touche également les pays voisins, l'Inde (Mizoram et Manipur) et le Myanmar (Chin).

Bolivie – Financement 3 millions EUR

La Bolivie a subi ses pires inondations depuis plusieurs décennies. Avant la mi-février, des pluies de plus en plus abondantes ont été signalées dans tout le pays, en particulier dans les départements de Santa Cruz et de Beni où le niveau des rivières est monté rapidement. Malgré un effort important de la part des autorités, les capacités locales ont été dépassées et le gouvernement a fait appel à l'aide internationale. La Commission a alloué 2 millions d'euros pour venir en aide à près de 110 000 habitants des régions les plus durement affectées. Les fonds ont été utilisés pour fournir des abris temporaires, de l'eau potable, des articles ménagers, des soins de santé de première urgence ainsi qu'un soutien psychologique aux personnes déplacées.

En outre, une grave vague de froid dans les Andes boliviennes a endommagé les cultures et les pâturages naturels, diminuant lourdement les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables. La Commission a alloué 1 million d'euros d'aide alimentaire destinée à plus de 30 000 personnes.

Burundi – Financement 16,6 millions EUR

Pour l'année 2008, la Commission a axé son aide humanitaire pour le Burundi et les réfugiés burundais en Tanzanie autour d'un plan global commun de 20 millions d'euros, dont plus de 11,1 millions ont été alloués aux rapatriés et aux communautés vulnérables au Burundi. Les conditions de vie restent difficiles dans ce pays encore en pleine phase de reconstruction et de développement après 12 ans de conflit armé. La Commission a également alloué 5,5 millions d'euros d'assistance alimentaire aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux ménages dont le chef de famille est une femme, aux personnes atteintes du VIH/SIDA et aux rapatriés des camps de réfugiés en Tanzanie.

Cameroun – Financement 2 millions EUR

Un afflux de réfugiés en provenance du Tchad et de la République centrafricaine a entraîné une dégradation de la situation humanitaire dans le nord-est du pays. Les fonds de la Commission ont contribué à répondre aux besoins humanitaires fondamentaux des réfugiés et des communautés d'accueil vulnérables.

Caraïbes (à l'exception d'Haïti) – Financement 2,55 millions EUR

La saison des ouragans a été particulièrement rude aux Caraïbes en 2008. En août et septembre, quatre tempêtes de grande ampleur (Fay, Gustav, Hanna et Ike) se sont manifestées l'une après l'autre à de courts intervalles et ont semé la désolation en Haïti, à Cuba, en République dominicaine, en Jamaïque, aux Bahamas, dans



les îles Turks et Caicos ainsi que dans les îles Caïmans. On estimait à un million le nombre de personnes touchées avant la fin de la saison, en prenant également en compte la multitude de ceux qui ont dû se déplacer et ont perdu leur foyer. Outre le financement accéléré octroyé à Haïti en septembre (voir la section consacrée à Haïti), une décision d'urgence de 5 millions d'euros a été adoptée en octobre suite au passage de l'ouragan Gustav afin d'aider environ 250 000 habitants de la région. Sur cette somme, 2 millions d'euros ont été alloués à Cuba et 300 000 euros aux Bahamas, à la Jamaïque et aux îles Turks et Caicos. Le reste a été attribué à Haïti. Les fonds ont servi à financer un large éventail d'activités de secours englobant les abris, l'eau/l'assainissement, les soins de santé, l'alimentation/la nutrition, les articles ménagers de base et les moyens de subsistance.

Une décision régionale de 250 000 euros a également été adoptée en vue de fournir une assistance technique dans le cadre des opérations humanitaires menées à bien par la Commission dans la région des Caraïbes.

Caucase – Financement 11 millions EUR

La crise en Tchétchénie a continué à s'atténuer, diminuant les besoins humanitaires en conséquence. La Commission a donc pu progressivement mettre un terme à son action humanitaire dans plusieurs secteurs. Le financement de la Commission s'est principalement concentré sur les ménages les plus vulnérables qui ne bénéficiaient pas des politiques gouvernementales, parmi lesquelles les personnes déplacées et d'autres groupes menacés en Tchétchénie, en Ingouchie et au Daguestan, ainsi que les Tchétchènes réfugiés en Azerbaïdjan. Les domaines couverts par l'aide ont été la protection, l'abri, la réinsertion, la sécurité alimentaire, le soutien aux moyens de subsistance, les soins spécialisés pour les personnes handicapées ainsi que des programmes de santé ciblant les mères et enfants.

Colombie – Financement 12,5 millions EUR

Durant ces dernières années, près de 250 000 personnes ont été déplacées chaque année en Colombie, en raison du conflit persistant au sein du pays. La Commission reste l'un des principaux donateurs humanitaires du pays, avec un financement de 12 millions d'euros dans le cadre de son «plan global» 2008. Elle a mis l'accent sur l'aide humanitaire d'urgence et sur la protection aux personnes récemment déplacées, ainsi que sur les populations rurales touchées par le conflit et confrontées à des restrictions de circulation et d'accès aux marchandises et aux services de base. La Commission a apporté son soutien dans des régions où l'aide de l'État était insuffisante voire complètement inexistante. Près de 190 000 personnes ont bénéficié de l'aide, dont quelque 60 000 Colombiens qui avaient fui vers les pays voisins (Équateur, Venezuela et Panama).

La Colombie étant également sujette à diverses catastrophes naturelles, une partie du financement a été allouée à l'aide d'urgence aux populations touchées par le conflit qui étaient également durement frappées par des inondations.

Un montant supplémentaire de 500 000 euros a été fourni pour une aide alimentaire aux nouveaux déplacés, ainsi qu'une assistance nutritionnelle. Cette assistance s'adressait aux plus vulnérables, en particulier les enfants et leurs mères.

Corne de l'Afrique – Financement 70,6 millions EUR

Outre l'aide humanitaire qu'elle a fourni aux différents pays de la Corne de l'Afrique (environ 100 millions d'euros au total), la Commission a fourni une assistance alimentaire supplémentaire de 40,6 millions d'euros aux populations vulnérables de la région, bénéficiant à des habitants de Djibouti, d'Érythrée, d'Éthiopie, du Kenya, de la Somalie et d'Ouganda. La Commission a également adopté un programme régional de préparation à la sécheresse d'un montant de 30 millions d'euros afin de soutenir les populations vivant dans des zones arides et semi-arides frappées par la sécheresse depuis de nombreuses années. La Corne de l'Afrique est l'une des régions les plus vulnérables au monde. La crise alimentaire qui frappe cette zone est due à une combinaison de chocs climatiques (notamment la sécheresse), à l'inflation locale du prix des denrées alimentaires liée à l'envolée des prix sur le marché international, à la hausse des coûts du carburant, des transports et des engrais, et à des problèmes d'insécurité.

Chine – Financement 2 millions EUR

Le pire tremblement de terre qu'ait connu la Chine depuis plus de 30 ans a frappé la province du Sichuan le 12 mai, faisant plus de 90 000 morts et près de cinq millions de sans-abris. La Commission a fourni une aide de première urgence de 2 millions d'euros afin de fournir un abri temporaire aux personnes qui avaient perdu leur maison.

Équateur – Financement 2 millions EUR

Le phénomène «La Niña» a considérablement aggravé les effets de la saison des pluies de 2008 en Équateur. Les inondations ont touché 14 provinces, soit plus de 50 % du territoire. Le nombre de personnes directement affectées est estimé à 360 000.

La Commission a pris une décision de financement de 1,5 millions d'euros en faveur de près de 75 000 habitants des provinces les plus sévèrement touchées, en privilégiant les groupes et les communautés vulnérables des zones les plus reculées. Les composantes du projet financé incluaient une série d'actions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de la santé, ainsi que des réparations d'urgence et le renforcement des capacités locales.

Un montant de 500 000 euros a également été affecté à l'aide alimentaire, à la sécurité alimentaire et pour les moyens de subsistance des communautés touchées par les inondations.

Érythrée – Financement 4 millions EUR

L'Érythrée doit faire face à d'immenses difficultés dues à des années de sécheresse chronique, à la désertification, à des infrastructures médiocres et à l'insécurité le long de la frontière avec l'Éthiopie. L'aide humanitaire de la Commission s'est adressée aux populations vulnérables des régions rurales du pays et a porté principalement sur la fourniture de denrées alimentaires, de services de distribution d'eau et d'assainissement, de services de santé de base et sur le soutien à l'agriculture et aux moyens de subsistance (voir aussi «Corne de l'Afrique»).



Éthiopie – Financement 23,5 millions EUR

L'Éthiopie est sujette à des sécheresses et à des inondations récurrentes dont la fréquence et l'intensité ont augmenté au fil des années. En 2008, la majeure partie du pays a été frappée par une sécheresse sévère qui a entraîné une dégradation de la situation nutritionnelle. L'envolée du prix des denrées alimentaires et la flambée des prix des carburants ont aggravé cet état de fait. Environ 6,4 millions de personnes ont eu besoin d'une aide alimentaire d'urgence. La Commission a réagi en octroyant 19,5 millions d'euros pour assurer des distributions d'aide alimentaire d'urgence ainsi que pour fournir des semences, des engrais et des outils agricoles (voir aussi «Corne de l'Afrique»). Un montant supplémentaire de 4 millions d'euros a couvert la fourniture de soins de santé de base, l'eau et l'assainissement, ainsi que la protection et le soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées internes (PDI).

Géorgie / Fédération de Russie – Financement 8 millions EUR

Début août, des combats ont éclaté en Ossétie du Sud entre les forces armées de Géorgie et la Fédération de Russie. Le 9 août, le Parlement géorgien a déclaré «l'état de guerre». La mobilisation militaire, comprenant des combats aériens et des combats au sol, a affecté l'ensemble du pays. En outre, de violents affrontements ont éclaté dans la région géorgienne séparatiste d'Abkhazie. Il y a eu de nombreux morts, et des milliers de personnes ont dû fuir les combats.

La Commission a immédiatement alloué 1 million d'euros d'aide de première urgence afin de porter assistance aux personnes déplacées internes (PDI). Cette aide a permis de fournir des abris temporaires, de la nourriture et du matériel tel que des matelas, du linge de maison, des kits de cuisine et d'hygiène. Un financement complémentaire de 5 millions d'euros a ensuite été rapidement débloqué afin de répondre aux besoins vitaux, de procéder au déminage d'explosifs et de sensibiliser la population aux risques liés aux mines. Un soutien psychologique et des consultations post-traumatiques ont également été organisés. En fin d'année, cette aide a été renforcée par une troisième décision du financement destinée à soutenir les PDI retournées chez elles et pour permettre aux communautés locales touchées par le conflit d'affronter l'hiver.

Guatemala et Honduras – Financement 2,17 millions EUR

Une dépression tropicale a généré de fortes pluies en Amérique centrale, provoquant des inondations et des glissements de terrain. Le Honduras et le Guatemala ont été particulièrement touchés. Une aide d'urgence de 1,7 million d'euros a été octroyée à plus de 35 000 personnes habitant les régions les plus gravement affectées des deux pays. Les fonds ont permis de prendre en charge un certain nombre d'aides centrées entre autres sur l'alimentation, l'eau/l'assainissement, les abris, la santé et le renforcement de la préparation aux catastrophes. Une aide alimentaire de 1 million d'euros a également été allouée au Honduras afin de remédier aux problèmes nutritionnels dus à la sécheresse et à la hausse des prix des denrées alimentaires. L'aide a été dispensée à environ 35 000 personnes, en privilégiant les enfants. Une partie de la zone couverte par les activités de lutte contre la sécheresse a également été touchée par les inondations qui ont suivi.

Guinée – Financement 1,3 million EUR

La flambée des prix des denrées alimentaires sur les marchés mondiaux a aggravé la situation nutritionnelle dans de nombreux pays, dont la Guinée. La Commission a réagi en accordant une aide alimentaire d'un montant de 1,3 million d'euros aux groupes les plus vulnérables de la population (voir aussi «Sahel» et «Afrique de l'Ouest»).

Guinée-Bissau – Financement 500 000 EUR

La Commission a réagi rapidement à l'apparition d'un foyer de choléra en Guinée-Bissau en prenant une décision d'aide d'urgence, par laquelle 500 000 euros ont été octroyés en vue d'adopter des mesures de contrôle et pour traiter adéquatement les cas dans les zones touchées (voir aussi «Afrique de l'Ouest»).

Haïti – Financement 18,7 millions EUR

Haïti se relève d'une longue période d'instabilité politique, et a souffert d'une forte dégradation de son environnement. La pauvreté chronique est en hausse et bon nombre de personnes vulnérables ont besoin d'aide humanitaire. En 2007, le pays a été frappé par plusieurs catastrophes naturelles, dont les tempêtes tropicales Noël et Olga, et a été victime de graves inondations. Une première décision d'aide humanitaire de 3 millions d'euros a été adoptée pour fournir, sur l'ensemble du territoire haïtien, une aide dans les domaines de la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement à quelque 1,5 million de personnes vulnérables.

Le 1er septembre, la tempête tropicale Hanna a déversé des pluies torrentielles sur le pays, provoquant des inondations de grande ampleur. La Commission a adopté rapidement une décision de première urgence de 2 millions d'euros afin de financer un large éventail d'interventions comprenant l'alimentation, l'eau et l'assainissement, les abris, les soins médicaux et les télécommunications d'urgence. En octobre, après le passage de l'ouragan Gustav, 2,7 millions d'euros supplémentaires ont été débloqués pour Haïti à travers une décision d'urgence régionale (5 millions d'euros en tout – voir aussi la section sur les Caraïbes).

Avant même que l'impact des ouragans ne commence à se faire sérieusement sentir en 2008, deux à trois millions de Haïtiens étaient déjà en butte à l'insécurité alimentaire, 23 % de la population souffrant de malnutrition chronique et 4,5 % de malnutrition aiguë. Une réponse spécifique s'imposait pour fournir immédiatement de la nourriture à ces personnes, d'une part, et pour rétablir leurs capacités de production agricole et leurs moyens de subsistance, d'autre part. Une assistance alimentaire a été fournie sur la base de trois décisions de financement totalisant 11 millions d'euros, bénéficiant à environ un million de personnes. Les fonds couvrent la sécurité alimentaire, la nutrition ainsi que des mesures de santé publique destinées à favoriser une bonne alimentation.

Inde et Népal – Financement 18,456 millions EUR

Le 18 août, l'effondrement d'une digue au Népal a modifié le cours de la rivière Kosi, un affluent du Gange. Environ un millier de villages au Népal et dans l'État indien du Bihar ont été inondés. Jusqu'à 33 millions de personnes ont été touchées, dont quatre millions déplacées. Plus de 150 000 hectares de cultures ont été détruits. Dans le cadre d'une série de financements, la



Commission a fourni une aide humanitaire et alimentaire d'une valeur totale de 6,57 millions d'euros (dont 1,07 million provenant de ressources déjà disponibles qui pouvaient être rapidement déployées). L'accent a été mis sur l'approvisionnement en eau, en denrées alimentaires, la fourniture d'abris d'urgence et les premiers secours dispensés par les partenaires.

En plus des inondations, le Népal subissait toujours les conséquences humanitaires du conflit interne qui a pris fin en 2006. Des dizaines de milliers de personnes déplacées attendaient toujours leur réintégration dans la société ; un processus qui s'est révélé lent et délicat. L'année a vu de nouvelles vagues de violence impliquant plusieurs groupes en conflit avec les autorités, et l'aggravation de la crise alimentaire. On a calculé qu'un enfant de moins de cinq ans sur deux présentait une insuffisance pondérale, et dans de nombreuses zones rurales, l'accès aux soins de santé de base et à l'eau propre était très limité, voire inexistant. La Commission a alloué 4,5 millions d'euros à un plan global humanitaire pour le Népal afin de faire face à ces défis.

2,466 millions d'euros ont été alloués pour fournir une assistance alimentaire à 100 000 réfugiés bhoutanais vivant dans sept camps au Népal et complètement dépendants de l'aide internationale.

En Inde, la Commission a continué à financer l'aide aux civils vulnérables touchés par le conflit au Jammu-et-Cachemire. Deux millions d'euros ont été consacrés au soutien psychologique et social, à la protection et à l'assistance médicale.

La violence liée à l'insurrection maoïste dans l'État du Chhattisgarh a engendré des besoins humanitaires au sein de la population civile. La Commission a alloué 850 000 euros pour leur venir en aide, essentiellement pour de l'assistance médicale dispensée dans des cliniques mobiles et de l'éducation à l'hygiène.

Un montant de 3,14 millions d'euros a été alloué à l'assistance humanitaire en Inde pendant l'année. Sur cette somme, 624 000 euros ont été déployés pour les inondations au Bihar (voir ci-dessus) et le reste pour pallier les conséquences des destructions de cultures par des rongeurs à Mizoram, liée à la floraison du bambou qui se produit de manière cyclique tous les 50 ans environ (voir aussi « Bangladesh »).

Indonésie – Financement 2 millions EUR

Le Nusa Tenggara oriental, qui compte 4,2 millions d'habitants, est l'une des provinces les plus pauvres d'Indonésie. Il a connu plusieurs vagues de sécheresse entre 2002 et 2007, et sa population a de plus en plus de mal à se remettre d'un choc avant l'arrivée du suivant. Le financement de la Commission a permis d'aider des familles extrêmement vulnérables qui étaient confrontées à une pénurie alimentaire et avaient perdu leurs moyens de subsistance. L'objectif était de rétablir leurs capacités d'adaptation tout en cherchant à apporter des changements de comportements positifs et durables.

Les activités financées ont inclus des projets «nourriture/argent contre travail», diverses formes de soutien aux moyens de subsistance (semences, outils, réhabilitation des champs et restauration des systèmes de drainage et d'irrigation), des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que de actions de promotion de la protection de l'enfant.

Irak – Financement 30 millions EUR

Les populations civiles ont sévèrement pâti du conflit et de l'instabilité consécutifs à la chute du régime de Saddam Hussein en 2003. La guerre civile et son lot de violences et d'assassinats ont forcé des centaines de milliers d'Irakiens à fuir tant à l'intérieur du pays que vers les pays voisins.

En 2008 pour répondre à des besoins humanitaires toujours considérables, particulièrement en termes d'eau, de nourriture, de sécurité alimentaire, de santé et de soutien psychologique, la Commission européenne a débloqué 30 millions d'euros.

Kenya – Financement 15,5 millions EUR

La Commission a continué à apporter son soutien aux communautés du nord du Kenya touchées par la sécheresse (voir aussi «Corne de l'Afrique»). Elle a également fourni une aide d'urgence à environ 120 000 personnes vulnérables victimes des flambées de violence post-électorales, principalement des PDI et leurs communautés d'accueil. L'ensemble des aides que la Commission a octroyé au Kenya comprenait 5,5 millions d'euros en aide humanitaire et 10 millions d'euros en



Le Territoire Palestinien occupé

La situation humanitaire alarmante continue en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, dans un contexte de divisions et d'isolation accrues. La dépendance croissante des Palestiniens vis-à-vis de l'aide internationale et la constante détérioration de la situation socio-économique rendent cette longue crise de plus en plus complexe.

En outre, les déchaînements périodiques de violence ne font qu'aggraver les conditions de vie déplorables de nombreux Palestiniens. Cela fut particulièrement le cas dans la Bande de Gaza où des combats importants ont éclaté vers la fin décembre.

Les financements alloués par la communauté internationale, y compris ceux de la Commission européenne, ont permis de fournir une aide humanitaire vitale aux personnes affectées par ce conflit. Cependant, les limites de l'aide humanitaire dans ce type de situation sont évidentes. Seules des solutions politiques durables pourront mettre un terme définitif aux souffrances qu'endurent les populations.

assistance alimentaire (ainsi que 8 millions d'euros issus d'une décision d'aide alimentaire régionale – voir «Corne de l'Afrique»). Parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire, on dénombrait également des personnes qui s'étaient réfugiées au sein du pays, principalement en provenance de la Somalie. Le service «ECHO Flight» (voir texte sur la République démocratique du Congo) a permis d'acheminer du personnel et des équipements humanitaires vers des zones reculées du pays.

Liberia – Financement 16,6 millions EUR

Malgré une situation qui évolue favorablement, le Liberia a encore besoin de l'aide humanitaire pendant que le gouvernement consolide ses capacités à prendre le relais des agences internationales. La majorité de la population dispose encore de moyens de subsistance insuffisants et n'a qu'un accès limité au logement et aux services de base, dont l'eau potable et les soins de santé. Comme les années précédentes, l'aide humanitaire fournie par la Commission visait en particulier à résoudre le problème récurrent de la violence à l'égard des femmes (voir aussi «Afrique de l'Ouest»).

Madagascar – Financement 1,5 million EUR

Le cyclone Ivan a frappé Madagascar le 17 février. La Commission a réagi promptement en secourant d'urgence environ 210 000 personnes touchées directement par la tempête et par les inondations qui ont suivi (voir aussi «Afrique australe/Océan indien» et «Réduction des risques de catastrophe», p.19).

Mauritanie – Financement 2 millions EUR

La Commission européenne a soutenu le retour volontaire des réfugiés mauritaniens, principalement du Sénégal mais aussi du Mali. À travers son plan en faveur du Sahel, la Commission a également financé des projets destinés à lutter contre la malnutrition en Mauritanie (voir «Sahel» et «Afrique de l'Ouest»).

Moldavie – Financement 700 000 EUR

En 2007, la Moldavie, qui figure parmi les pays européens les plus pauvres, a enduré la pire sécheresse depuis plus d'un demi-siècle. Le secteur agricole a été particulièrement touché, voyant les rendements de ses récoltes fortement diminuer. En 2008, la Commission a maintenu ses efforts pour soutenir les populations rurales toujours en butte aux conséquences de la sécheresse. L'aide fournie a principalement servi à fournir des semences aux agriculteurs.

Myanmar/Birmanie – Financement 39 millions EUR

Le cyclone Nargis a frappé la Birmanie début mai, tuant environ 140 000 personnes et en affectant 2,4 millions d'autres. Les activités économiques, dont l'agriculture et la pêche, ont également été très perturbées. Au départ, les organisations humanitaires ont eu du mal à obtenir l'autorisation de se rendre dans les zones sinistrées du delta d'Irrawady. Louis Michel, le Commissaire européen en charge de l'aide humanitaire, et des représentants de premier plan des Nations unies, se sont immédiatement rendus sur place afin d'insister sur les principes humanitaires, à savoir l'impartialité, la neutralité et l'indépendance. L'accès humanitaire s'est donc amélioré et la Commission a pu financer des opérations humanitaires importantes à travers plusieurs décisions financières en faveur des victimes de Nargis. Au cours de la première phase d'urgence, la Commission a

débloqué 17 millions d'euros afin de répondre aux besoins de base de la population. Un financement supplémentaire de 22 millions d'euros a été nécessaire afin de couvrir les besoins humanitaires persistants et en vue d'accélérer le retour à l'autosuffisance, notamment par le soutien aux moyens de subsistance (voir aussi «Myanmar», p. 7). La présence des experts humanitaires de la Commission sur le terrain a facilité la tâche.

La Commission a également continué à aider les populations vulnérables victimes du conflit de faible intensité qui sévit dans les régions frontalières de Birmanie (Nord-Rakhine, Shan, États Mon et Kayah). L'aide s'est concentrée sur l'alimentation, la nutrition, la protection, les soins de santé de base, ainsi que l'eau et les équipements sanitaires. Le soutien aux réfugiés birmanis dans les camps thaïlandais a été maintenu, ceux-ci dépendant presque entièrement de l'aide internationale, et l'accent a été mis sur les soins de santé, la nutrition, l'eau, les équipements sanitaires et le renforcement de la coordination entre les différents donateurs.

Namibie – Financement 350 000 EUR

Le gouvernement namibien a déclaré l'état d'urgence début mars après que des inondations de grande ampleur dans le nord et le nord-est du pays ont entraîné le déplacement de milliers de personnes et ont provoqué l'apparition de cas de choléra et de diarrhée. La Commission a alloué 350 000 euros pour soutenir les interventions d'urgence.

Ouganda – Financement 19,5 millions EUR

En 2008, la Commission est restée l'un des principaux donateurs humanitaires en Ouganda œuvrant à remédier aux conséquences de 20 ans de conflit entre le gouvernement et «l'armée de résistance du Seigneur» au nord du pays, ainsi qu'aux conséquences de la sécheresse et des inondations dans le pays (voir aussi «Corne de l'Afrique»). Une attention particulière a été portée aux populations vulnérables, dont principalement les enfants. Un montant de 5,5 millions d'euros a été alloué pour de l'aide alimentaire et pour renforcer les moyens de subsistance des personnes déplacées et des réfugiés. L'enjeu était d'empêcher une dégradation de leur état nutritionnel et de favoriser leur retour. Dans la région de Karamoja, au nord-est du pays, l'initiative sur la préparation à la sécheresse a permis de réhabiliter les réseaux traditionnels de distribution d'eau de communautés pastorales et à renforcer la gestion sanitaire de leur bétail. Des financements ont également été débloqués pour lutter contre des maladies telles que l'hépatite E.

Palestiniens – Financement 82,7 millions EUR

La Commission a financé des projets au bénéfice des Palestiniens dans le territoire occupé ainsi que des réfugiés palestiniens au Liban, dont les victimes des combats dans et autour du camp de réfugiés de Narh el Bared.

La majeure partie des fonds (73,2 millions d'euros) a été fournie pour des interventions en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza dans les secteurs suivants : assistance alimentaire, santé, eau et équipements sanitaires, activités génératrices de revenus, protection, soutien psychosocial et coordination. Un financement significatif a été alloué à des actions venant en aide aux personnes affectées par la construction du mur sur le territoire pa-

lestinien en Cisjordanie. Contrairement aux programmes des années précédentes, la majorité des fonds – 56% du budget destiné au territoire palestinien occupé – a été consacrée à la Bande de Gaza. Fin décembre, du personnel et des ressources humanitaires de la Commission ont été rapidement mobilisés pour répondre à l'escalade militaire dans la crise de Gaza.

En ce qui concerne les réfugiés palestiniens au Liban (9,5 millions d'euros alloués), la Commission a soutenu l'amélioration des services de santé offerts aux plus vulnérables par les hôpitaux gérés par la société du Croissant-Rouge palestinien. La Commission a également financé l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le sud du Liban. Quant à la situation dans le camp de Nahr el Bared, les opérations humanitaires en cours ont permis d'atténuer certaines des conséquences les plus graves de la crise de 2007, assurant, entre autres, l'accès aux abris, à la nourriture, à l'eau et aux équipements sanitaires, aux infrastructures de base et à l'aide médicale (dont le soutien psychosocial) pour les familles touchées par la crise.

Paraguay – Financement 1,4 million EUR

Depuis 2002, la région du Chaco au Paraguay souffre d'un manque aigu et persistant de pluie qui a aggravé la situation de vie des populations très vulnérables. Le financement humanitaire de la Commission est venu secourir 25 000 personnes de la région centrale du Chaco qui étaient confrontées à une grave pénurie d'eau. Une importance particulière a été accordée aux communautés et enfants indigènes. Les fonds ont couvert la restauration d'un accès minimum à l'eau, le soutien à l'assainissement et à l'hygiène et la mise en place d'infrastructures essentielles (telles que les réservoirs d'eau, les systèmes de pompage et les kits d'entretien des systèmes de distribution d'eau). En plus de répondre à des besoins immédiats, l'objectif était de renforcer la résilience locale aux futurs chocs climatiques.

Pérou – Financement 1 million EUR

Une vague de froid au Pérou a endommagé les cultures et les pâturages naturels, portant sérieusement atteinte aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire des communautés les plus vulnérables vivant en altitude dans les Andes. Cette situation a été aggravée par les prix élevés des denrées alimentaires, par la baisse des prix de la viande et de la laine d'alpaga et par des récoltes moins abondantes. Une catastrophe silencieuse s'est déclarée à mesure que les semences se raréfiaient, que les zones de pâturages se dégradaient et que les animaux se mettaient à mourir dans le froid glacial, victimes de malnutrition et de complications respiratoires.

Une décision d'aide a débloqué 1 million d'euros afin de soutenir 45 000 agriculteurs de subsistance et éleveurs d'alpaga parmi les plus pauvres. L'accent a été mis sur la sauvegarde de l'accès aux denrées alimentaires.

Philippines – Financement 6,5 millions EUR

L'échec d'un accord supposé entre le Front de libération islamique Moro (FLIM) et le gouvernement philippin a déclenché une réaction violente attribuée à des factions dissidentes du FLIM. Les forces armées des Philippines ont lancé des représailles en retour. Le combat a entraîné un déplacement massif de civils et, à mesure que le conflit s'étendait à plusieurs provinces du Min-

dano-Ouest, davantage de personnes ont dû fuir. En réponse à l'augmentation du nombre de victimes civiles et des déplacements de populations, la Commission a adopté deux décisions humanitaires. Celles-ci ont répondu aux besoins humanitaires de base d'un demi-million de personnes touchées par le conflit interne, dont plus de 370 000 personnes déplacées. D'une part, les fonds ont servi à distribuer des denrées alimentaires d'urgence et de l'eau potable ; d'autre part, des abris, des soins de santé ainsi que des équipements sanitaires et ménagers de base ont été fournis.

Réfugiés du Sahara occidental en Algérie –

Financement 10 millions EUR

La Commission a maintenu son aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis qui vivent, depuis plus de trente ans, dans des camps du désert algérien près de Tindouf. La rudesse de leurs conditions de vie implique qu'ils restent largement dépendants de l'aide internationale pour survivre. Les fonds européens ont contribué à répondre aux besoins élémentaires des réfugiés en matière d'aide alimentaire, de soins de santé, d'eau potable et de conditions sanitaires appropriées. Ils prévoyaient aussi des fournitures comme des tentes, des produits d'hygiène et des ustensiles ménagers de base ainsi qu'une aide spécifique pour les personnes handicapées.

République centrafricaine –

Financement 7,8 millions EUR

La population de la République centrafricaine a continué à pâtir d'une décennie de guerre civile et d'un climat de violence et d'instabilité. Le financement humanitaire de la Commission a contribué à fournir un accès aux services de santé de base, à l'eau potable et à l'éducation, ainsi qu'à améliorer la protection des populations vulnérables. Quelques progrès modestes ont néanmoins été observés. A titre d'exemple, au bout de presque deux ans de déplacement, nombre de PDI ont pu retourner dans leurs villages plus durablement, réduisant ainsi le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays à 108 000 avant la fin de l'année. En juillet, ECHO a ouvert un bureau à Bangui afin de suivre au plus près l'évolution de la situation humanitaire et de jouer un rôle actif dans la coordination de l'aide.

République démocratique du Congo –

Financement 53,55 millions EUR

Alors qu'une bonne partie du pays continuait à gagner en stabilité et à bénéficier d'une modeste croissance, les conflits ont repris dans les provinces orientales de la RDC dans le courant de l'année, conduisant au déplacement de centaines de milliers de personnes. L'aide humanitaire de la Commission a reflété cette situation contrastée, dans la mesure où près de la moitié des fonds ont été alloués aux deux régions Kivu dans l'est du pays. Près d'un tiers du financement total (15,5 millions d'euros) a été consacré à l'aide alimentaire, y compris à des programmes de sécurité alimentaire visant à aider les populations vulnérables à rester autosuffisantes. En tout, plus de 2,5 millions de personnes ont bénéficié des programmes humanitaires soutenus par la Commission. La Commission a également continué à assurer un service aérien humanitaire spécialisé nommé «ECHO Flight» en RDC et au Kenya, étant donné



que bon nombre de projets humanitaires ne sont accessibles que par la voie aérienne.

Sahel – Financement 15,7 millions EUR

La malnutrition persistante et l'insécurité alimentaire font partie des plus grands défis que la région du Sahel doit affronter ; elles touchent des populations déjà extrêmement exposées à la pauvreté et aux chocs climatiques tels que les sécheresses et les inondations. Consciente de la gravité du problème, la Commission a continué à fournir de l'aide humanitaire et alimentaire aux populations vulnérables de cinq pays du Sahel: le Burkina Faso, le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Les zones sahéliennes du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Nigeria et du Togo ont également bénéficié de cette aide. Avec 10,7 millions d'euros en aide alimentaire, la Commission européenne a répondu à des besoins nutritionnels à court terme accentués par la montée en flèche des prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. Une somme de 5 millions d'euros est venue s'ajouter au plan global d'aide humanitaire destiné au Sahel, aidant de manière proactive les communautés locales à mieux gérer les chocs extérieurs. Cette aide comprenait par exemple un soutien aux enfants souffrant de malnutrition modérée, réduisant ainsi de façon significative la malnutrition aiguë et les taux de mortalité. La Commission a également reconnu que le problème de la malnutrition présente de multiples facettes. Il est nécessaire d'aider les familles à améliorer l'ensemble de leurs mécanismes d'adaptation, par exemple en leur donnant accès à des soins de santé et à de l'eau propre.

Somalie – Financement 34,79 millions EUR

Les conflits qui ont fait rage en Somalie au cours des 17 dernières années ont eu un impact dévastateur sur la population. De plus, la situation a été aggravée par l'augmentation des sécheresses cycliques, des inondations et des foyers épidémiques. Les capacités de résilience des populations sont en grande partie épuisées et les affrontements claniques compliquent l'acheminement de l'aide humanitaire. La Commission, qui est restée présente en Somalie pendant toute la durée du conflit, a continué à répondre aux besoins fondamentaux des populations les plus marginalisées de la société. L'aide de la Commission incluait les abris, la santé et la nutrition, l'aide alimentaire d'urgence et la sécurité alimentaire, la fourniture d'articles ménagers de base ainsi que la coordination des secours (voir aussi «Corne de l'Afrique»).

Soudan – Financement 167 millions EUR

Le Soudan est une fois encore le pays qui a obtenu le montant le plus élevé d'aide humanitaire de la Commission, avec 81 millions d'euros en aide humanitaire et 86 millions d'euros en assistance alimentaire. Cette somme importante était nécessaire pour sauver des vies et stabiliser les conditions de vie d'environ 6,5 millions de personnes vulnérables. Bien que le plan global 2008 d'aide humanitaire de la Commission a concerné l'ensemble du pays, l'accent a clairement été mis sur le Darfour et ses 2,5 millions de PDI, ses 2 millions d'habitants (y compris les nomades) et 45 000 réfugiés tchadiens. Tous dépendaient de l'aide extérieure pour leur survie. La violence et l'insécurité alimentaire ont entraîné des milliers de nouveaux déplacements chaque mois, les travailleurs humanitaires ont subi de plus en plus d'attaques et il est devenu encore plus difficile de faire parvenir l'aide aux personnes dans le besoin.

Au Sud Soudan, la Commission a continué à aider les anciens réfugiés et les PDI qui sont retournés chez eux suite à la signature de l'accord de paix global entre le nord et le sud. Elle a également apporté son aide aux communautés les plus vulnérables dont la survie était sérieusement menacée.

Dans l'ensemble du Soudan, la Commission a soutenu des activités dont l'objectif était de réduire la mortalité due aux épidémies, aux catastrophes naturelles (notamment la sécheresse et les inondations) et aux nouveaux conflits. En raison des difficultés logistiques et des risques accrus qu'implique l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier au Darfour, le financement a également servi à assurer des services tels que des transports aériens humanitaires, la coordination entre les organismes humanitaires ainsi que l'amélioration de circuits d'acheminement d'articles non alimentaires ou encore à maintenir une bonne assistance technique sur le terrain.

Sri Lanka – Financement 19 millions EUR

En janvier, la trêve fragile instaurée depuis 2002 entre le gouvernement et les LTTE (Tigres tamouls) a été rompue. Le conflit, commencé un quart de siècle plus tôt, avait déjà coûté la vie à 70 000 personnes et en avait déraciné un million d'autres. La reprise des combats a entraîné une augmentation brutale du nombre de victimes et de nouvelles vagues de déplacements. On estime que 570 000 personnes ont fui leurs foyers. L'État indien du Tamil Nadu a continué à accueillir environ 100 000 réfugiés tamouls en provenance du Sri Lanka.

La Commission a alloué 14 millions d'euros à travers son plan global d'aide humanitaire pour aider les populations déplacées, les réfugiés et les populations d'accueil ainsi que les personnes prises au piège dans les zones de conflit. Les fonds ont été utilisés principalement pour de l'aide alimentaire, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la fourniture d'abris, d'ustensiles ménagers de base, des soins de santé, de l'eau, des équipements sanitaire et des opérations de déminage. La Commission a débloqué un montant complémentaire de 3 millions d'euros d'aide alimentaire.

Dans le courant de l'année, les ONG fournissant des denrées alimentaires à la plupart des populations touchées se sont vu refuser l'accès à la région du Vanni, principale zone de conflit. Seuls le CICR et le PAM ont gardé l'accès à cette zone. La Commission a alloué un financement d'urgence de 2 millions d'euros pour aider ces agences à poursuivre ce travail humanitaire essentiel.

Suriname – Financement 400 000 EUR

Fin mai, des pluies torrentielles ont provoqué de graves inondations dans les provinces du sud du Suriname détruisant bon nombre des cultures et des logements de la population. La Commission a rapidement évalué les besoins urgents des victimes des inondations.

Au moyen de ses fonds d'assistance alimentaire, la Commission a secouru environ 3 000 familles en leur apportant une aide alimentaire d'urgence et une sécurité alimentaire à court terme, ainsi qu'un soutien en matière de nutrition et de moyens de subsistance.

Tanzanie – Financement 10,86 millions EUR

Pour l'année 2008, la Commission a mis en place un plan global d'aide humanitaire commun au Burundi et



à la Tanzanie (centré sur les réfugiés burundais) d'un montant de 20 millions d'euros. La somme de 8,86 millions d'euros a été versée en faveur de quelque 110 000 réfugiés qui vivaient encore dans les camps du nord-ouest en début d'année. L'aide englobait la fourniture d'eau, des équipements sanitaires, des soins de santé de base, ainsi que la nutrition, le logement, la protection et le transport. Un montant supplémentaire de 2 millions d'euros a été octroyé sous forme d'aide alimentaire. La Commission a également contribué au rapatriement volontaire des réfugiés et à leur réintégration au Burundi (voir aussi « Burundi »).

Tadjikistan – Financement 750 000 EUR

En 2008, le pays a connu un hiver particulièrement rude, le plus froid depuis 25 ans.

Des chutes de neige anormalement élevées se sont produites, laissant beaucoup de communautés isolées à travers le pays. Les conséquences pour les personnes vulnérables – en particulier les enfants en bas âge et les personnes âgées – ont été particulièrement sévères. Le financement qui a ciblé environ 60 000 personnes, a été utilisé pour réparer les systèmes de distribution d'eau, les installations sanitaires endommagés, d'une part, et pour fournir des produits essentiels comme des semences, de la nourriture pour animaux, du combustible et des groupes électrogènes, d'autre part.

Tchad – Financement 30 millions EUR

Le Tchad a continué d'accueillir de très nombreux réfugiés. Depuis 2003, 257 000 Soudanais en provenance du Darfour, pays voisin, sont venus chercher refuge dans les provinces frontalières de l'Ennedi, du Wadi Fira, du Ouaddaï et du Dar Sila. On estime en outre que 57 000 réfugiés centrafricains se sont installés à Logone et à Chari, dans le sud du Tchad. Outre ces réfugiés, on dénombre 185 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les régions situées à l'est, qui accueillent les réfugiés du Darfour, comptent parmi les plus pauvres du pays. Des poches d'insécurité alimentaire chronique, associées à un manque de ressources de base et à une capacité insuffisante pour accueillir un tel afflux, ont augmenté la souffrance des communautés locales. L'aide de la Commission s'étend donc aux communau-

tés d'accueil ainsi qu'aux réfugiés et aux PDI. L'assistance alimentaire, qui s'élève à 13 millions d'euros, représente près de la moitié des opérations d'aide humanitaire de la Commission dans le pays (voir aussi « Sahel »).

Timor-Leste – Financement 2 millions EUR

En mai 2006, des troubles violents ont secoué le Timor-Leste, provoquant le déplacement de 150 000 personnes. Après la mort du chef rebelle, Alfredo Reinado, les conditions de sécurité se sont améliorées, donnant aux personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) la possibilité de retourner chez elles. Une solution durable a été élaborée pour assurer le retour volontaire des PDI. Il était surtout nécessaire de fournir une aide multisectorielle concrète aux personnes déplacées qui vivaient encore sous des abris provisoires dans des camps. De plus, le financement de la Commission est venu assister les rapatriés en leur fournissant des moyens de transport, un soutien logistique, une protection, des mesures d'intégration sociale et des paniers alimentaires couvrant les besoins de chaque famille pendant deux mois.

Cette décision financière devrait représenter la dernière intervention humanitaire menée à bien par la Commission en réponse à la crise de 2006. Les activités s'orientent maintenant clairement vers un redressement à plus long terme.

Vietnam et Laos – Financement 2,5 millions EUR

Fin 2007, le typhon Lekima s'est abattu sur le Vietnam, provoquant des inondations et causant des dégâts matériels considérables. Les fortes pluies de la mousson qui ont suivi ont elles aussi engendré d'importantes inondations. Déjà en 2007, un financement d'urgence a été débloqué afin de répondre aux besoins essentiels de la population affectée par le typhon Lekima, suivi d'un financement supplémentaire d'1 million d'euros en 2008 afin de permettre aux victimes de recouvrer des conditions de vie acceptables.

En août 2008, la tempête tropicale Kammuri a frappé les côtes du Vietnam et s'est ensuite transformée en dépression tropicale provoquant des pluies torrentielles et des inondations dans les provinces du nord et du



Sri Lanka

L'intensification de la guerre dans le nord-est du Sri Lanka au cours de l'année 2008 a eu des conséquences catastrophiques pour plus d'un demi-million de civils vivant dans la région. Outre les morts et blessés graves et les milliers de déplacés, jusqu'à 250 000 personnes se sont trouvées prises au piège dans la zone de conflit qui se réduisait comme peau de chagrin, en raison des restrictions imposées par les LTTE (Tigres tamouls) et du manque de voies d'évacuation sûres vers des zones moins dangereuses.

La situation s'est considérablement dégradée à partir de septembre 2008, lorsque le gouvernement sri-lankais a demandé aux Nations unies et aux organisations internationales de se retirer de la zone de conflit pour des raisons de sécurité, ne laissant à des centaines de milliers de personnes qu'un accès réduit voire inexistant à l'aide humanitaire. Le CICR a été la seule organisation autorisée à rester sur place.

Le Commissaire européen en charge du développement et de l'aide humanitaire, Louis Michel, a exprimé à plusieurs reprises sa vive inquiétude et a appelé instamment les deux parties à respecter le droit international humanitaire, à faire en sorte que l'aide parvienne aux populations dans le besoin et à permettre aux civils de s'installer dans des régions plus sûres.

centre du Vietnam ainsi qu'au Laos. Environ 93 000 personnes au Vietnam et 204 000 au Laos ont été affectées. La Commission a alloué 1,5 millions d'euros pour venir en aide aux victimes et leur permettre de récupérer rapidement des moyens de subsistance. L'accent a été mis sur la distribution de riz, la réhabilitation d'urgence des champs et des systèmes d'irrigation, l'approvisionnement en semences, en engrais et autres produits agricoles, ainsi que sur la distribution de matériel d'hygiène, ménager et scolaire. Trois interventions d'urgence ont été mises en œuvre au Vietnam et deux au Laos, en réponse à la tempête Kammuri.

Yémen – Financement 2,1 millions EUR

Le Yémen, l'un des pays les plus pauvres au monde, a enduré plusieurs crises humanitaires. En 2008, la Commission est venue en aide à plus de 20 000 victimes d'inondations survenues en octobre, et a poursuivi son effort au bénéfice des 11 000 réfugiés venus de la Corne de l'Afrique, principalement de Somalie, qui ont trouvé refuge dans le camp de Kharaz. En outre, à travers le CICR, la Commission a porté assistance à environ 80 000 victimes du conflit interne que subit le Yémen depuis 2004. Les fonds européens ont servi à fournir des abris, une aide alimentaire et des soins de santé de base. L'aide a également contribué à garantir la durabilité de l'accès à l'eau potable et à fournir des équipements sanitaires de base.

Zimbabwe – Financement 25 millions EUR

La crise profonde au Zimbabwe, qui a empiré au cours de l'année, compte plusieurs facettes : mauvaise gouvernance, économie en chute libre, pandémie de SIDA, insécurité alimentaire et conditions météorologiques capricieuses. En 2008, une épidémie de choléra catastrophique n'a fait que confirmer la triste réalité de ce pays dont tous les services de base tels que la santé publique, la distribution d'eau et les égouts s'étaient effondrés. Avant la fin de l'année, la maladie avait gagné toutes les provinces ; avec près de 33 000 cas et 1 622 décès qui étaient rapportés. La Commission finançait déjà des activités humanitaires destinées à prévenir et à atténuer l'apparition de maladies d'origine hydrique avant que l'épidémie ne se déclare. Il s'agissait d'activités telles que la réhabilitation des puits et des

points d'eau, la fourniture de médicaments de base et de matériel médical, la fourniture d'articles d'hygiène et des équipements sanitaires, ainsi que la mise en place de centres de traitement du choléra. Lorsque l'épidémie a commencé, début août, la Commission a rapidement alloué une aide supplémentaire à ses organismes partenaires afin de fournir les soins de santé et les activités liées à l'eau et à l'assainissement.

Le plan global d'aide humanitaire de la Commission en faveur du Zimbabwe avait pour objectif d'atténuer le plus possible les conséquences de la profonde crise socio-économique en améliorant l'accès des populations vulnérables aux services sociaux de base.

De plus, une aide alimentaire de 15 millions d'euros a été fournie, étant donné que l'effondrement de l'économie avait entraîné une baisse considérable de la production vivrière locale et que l'hyperinflation avait mis les denrées alimentaires importées hors de la portée de la plupart des Zimbabwéens.

Renforcement des capacités

Depuis 2002, plus de 120 millions d'euros ont été alloués aux agences onusiennes et aux organisations internationales à travers des programmes de renforcement des capacités, sous forme de financements thématiques. Ce renforcement des capacités a entre autres inclus la constitution de stocks de réserve, la préparation, la formation, la gestion de l'information, la logistique et l'amélioration de la capacité de mobilisation (le déploiement rapide des ressources face à une soudaine augmentation des besoins).

En 2008, la Commission a développé un «programme de renforcement des capacités» réactualisé et intégré. Il couvre à la fois les secteurs clés nécessitant une intervention et les priorités transversales comme la durabilité des actions, l'impact positif sur les organisations humanitaires (plus particulièrement les ONG), la prise en considération des autres donateurs et la mise en place de capacités locales. Cette politique, qui devrait être finalisée et signée en 2009, a pour but d'améliorer la réponse humanitaire globale et d'avoir des répercussions positives sur les millions de personnes victimes de crises chaque année.

Un partenariat renouvelé: un an plus tard

Afin de garantir une aide humanitaire de haute qualité, la Commission européenne finance des ONG, des agences des Nations unies et des membres de la «famille» de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge qui ont signé un accord de partenariat avec elle. Le partenariat n'est pas une relation figée: il doit relever efficacement les défis en constante évolution. C'est pour cette raison qu'une nouvelle série d'accords et de modalités de mise en œuvre est entrée en vigueur le 1er janvier 2008. La Commission a adopté ces instruments afin d'améliorer l'acheminement de l'aide humanitaire sur le terrain :

- en renforçant l'approche des opérations humanitaires axée sur les résultats ;
- en encourageant un partenariat de qualité qui tienne mieux compte de la diversité des partenaires ;
- en clarifiant et, dans la mesure du possible, en simplifiant les règles et les procédures.

Un an plus tard, l'expérience se révèle encourageante. L'acheminement de l'aide humanitaire a nettement progressé vers une approche plus centrée sur les résultats, qui est au cœur de la politique appliquée par la Commission pour les opérations humanitaires qu'elle finance. La diversité et le large éventail de partenaires vont de pair avec une responsabilisation accrue. Au cours de l'année 2008, la DG ECHO s'est également employée à clarifier les règles et les procédures en préparant de nombreux documents explicatifs et en lançant un solide programme de formation destiné à tous les acteurs impliqués dans le partenariat.

ASSISTANCE ALIMENTAIRE: DES BESOINS EN FORTE HAUSSE

Depuis 2007, l'assistance alimentaire, y compris l'aide alimentaire d'urgence, fait partie intégrante du mandat du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne qui est devenu l'un des principaux donateurs d'assistance alimentaire au monde.

En 2008, la situation a continué à empirer au Darfour, au Zimbabwe et dans le Territoire palestinien occupé. En outre, tous les donateurs d'aide humanitaire ont dû faire face à l'envolée des prix des produits alimentaires de base et du pétrole. Les coûts à engager pour satisfaire les besoins ont grimpé en flèche. Par conséquent, le budget consacré par la Commission européenne à l'assistance alimentaire d'urgence a presque doublé, avec l'ajout de ressources supplémentaires provenant de la réserve d'aide d'urgence. À la fin de l'année, 363,25 millions d'euros avaient été alloués à l'assistance alimentaire permettant de venir en aide à plus de 25 millions de personnes.

Deux décisions importantes de financement d'assistance alimentaire, s'élevant respectivement à 160 millions d'euros (augmentée ensuite à 220 millions d'euros) et à 57,25 millions d'euros, sont venues compléter les plans globaux d'aide humanitaire et les décisions prises pour des pays spécifiques.

La première décision, de février, a permis de fournir 160 millions d'euros. Il s'agit d'une des plus grandes décisions humanitaires jamais prises par la Commission. Son but était d'aider les populations les plus vulnérables confrontées à une pénurie alimentaire due à des catastrophes naturelles, à des crises économiques et politiques et à des conflits armés. Dix-sept destinations prioritaires avaient été fixées – l'Afghanistan, le Burundi, la Colombie, l'Éthiopie, le Kenya, le Liberia, le Népal, le Territoire palestinien occupé, la Somalie, le Sri Lanka, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Tchad, le Zimbabwe et le Sahel (couvrant le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad), et il était prévu que le financement vienne en aide à près de 18,7 millions de personnes. Parmi les bénéficiaires, on comptait des réfugiés, des personnes déplacées internes (PDI) et des communautés d'accueil dans les zones touchées par les déplacements de population. En juillet, un montant supplémentaire de 60 millions d'euros a été ajouté à cette décision afin de tenir compte de la

hausse des prix des aliments et de l'augmentation des besoins dans le monde.

Un financement spécial de 6 millions d'euros a été octroyé en avril au Bangladesh pour apporter une aide supplémentaire aux victimes du cyclone Sidr, et la seconde décision globale de l'année, d'un montant de 57,25 millions d'euros, a été adoptée en juillet. Là encore, ce financement visait à apporter une assistance alimentaire appropriée et adéquate lors de pénuries alimentaires ainsi qu'à soutenir des mesures à court terme destinées à améliorer la sécurité alimentaire et à restaurer les moyens de subsistance au Soudan, en Éthiopie, en République centrafricaine, en Afrique de l'Ouest (région du Sahel), en Algérie (réfugiés sahraouis) et en Haïti.

Les projets comprenaient:

- La distribution de nourriture aux populations en difficulté suite à des catastrophes naturelles, des épidémies, des crises économiques soudaines ou des conflits armés.
- L'aide à la récupération nutritionnelle des groupes vulnérables victimes de crises, soudaines ou de longue durée, avec un accent particulier sur les enfants de moins de cinq ans et leurs mères.
- Les activités de type «nourriture contre travail», permettant de combiner l'assistance alimentaire au rétablissement des ressources et de l'autosuffisance des communautés rurales.
- La restauration des moyens de subsistance des personnes vulnérables qui retournent chez elles ou se réinstallent après une crise. Les activités englobaient une aide à court terme à la production vivrière familiale et la diversification des ressources alimentaires, par exemple, à travers la distribution de semences, d'outils et d'engrais.

Une nouvelle décision d'urgence de 15 millions d'euros, visant à fournir une assistance alimentaire dans la Corne de l'Afrique, a été annoncée en octobre. La crise alimentaire dans cette zone était due à la combinaison de chocs climatiques (en particulier la sécheresse), de l'inflation locale du prix des denrées alimentaires liée à l'envolée des prix sur le marché international, de la hausse des coûts du carburant, des transports et des engrais, et de l'augmentation de l'insécurité. Le financement a profité à des pays tels que l'Éthiopie, la Somalie, le Kenya, l'Ouganda et Djibouti.

D'autres décisions individuelles de financement ont été prises au cours des derniers mois de l'année afin d'inclure le Népal, la Bolivie, le Myanmar, le Territoire palestinien occupé, Haïti et le Soudan. Les six principaux bénéficiaires de l'assistance alimentaire fournie par la Commission ont été le Soudan (86 millions d'euros), le Territoire palestinien occupé (52,76 millions d'euros), l'Éthiopie (19,5 millions d'euros), la République démocratique du Congo (15,5 millions d'euros), le Zimbabwe (15 millions d'euros) et la Somalie (14 millions d'euros).

Les fonds ont été acheminés par l'intermédiaire des partenaires des Nations unies, d'organisations non gouvernementales et des agences de la Croix-Rouge/ Croissant-Rouge ; le Programme Alimentaire Mondial des Nations unies recevant une large part du budget total d'assistance alimentaire de la Commission européenne.



PREPARATION AUX CATASTROPHES/ REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Soutien de la Commission aux initiatives «centrées sur les personnes»

Environ 97% de l'ensemble des décès liés aux catastrophes naturelles se produisent dans les pays en développement et les personnes les plus touchées en termes de pertes socio-économiques vivent au sein des communautés les plus pauvres et donc les plus vulnérables.

Les risques tels que les tremblements de terre, les inondations, les crues subites, la sécheresse, les glissements de terrain, les éruptions volcaniques, les températures extrêmes et les feux de forêt sont inévitables. Toutefois, leur impact négatif peut souvent être réduit ou évité. La Commission s'attache à améliorer la capacité des populations menacées à se préparer et à se protéger. Son Service d'aide humanitaire finance des activités communautaires depuis 1996 dans le cadre de son programme de préparation aux catastrophes, DIPECHO. En outre, la Commission a accru ses efforts pour intégrer de façon plus systématique la réduction des risques de catastrophe à ses réponses d'aide humanitaire. Elle a également élargi son champ d'activité afin d'y inclure la préparation aux catastrophes à évolution lente telles que la sécheresse.

Le programme DIPECHO s'adresse aux communautés et à leurs institutions qui sont les plus exposées aux risques naturels et dont la capacité de réaction est faible. Les initiatives «centrées sur les personnes» sont mises en avant afin d'augmenter la résilience des populations et de réduire leur vulnérabilité en cas de catastrophe. Il est possible de sauver des vies et de maintenir des moyens de subsistance si les communautés locales et les institutions sont mieux préparées et capables de répondre de manière rapide et adéquate.

Le programme vise en outre à promouvoir des mesures de réduction des risques de catastrophe en améliorant la circulation de l'information et la documentation sur les «leçons du passé» et les meilleures pratiques à adopter. Ces outils peuvent ensuite être publiés et relayés par les gouvernements et les agences de développement.

En 2008, pour la première fois, le programme DIPECHO a été étendu à l'Afrique du Sud-Est et au Sud-Ouest de l'Océan Indien. Quatre décisions de financement ont été adoptées :

Amérique centrale

(10 millions d'euros)

Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama.



Asie centrale (7,325 millions d'euros)

Le cinquième plan d'action couvre le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

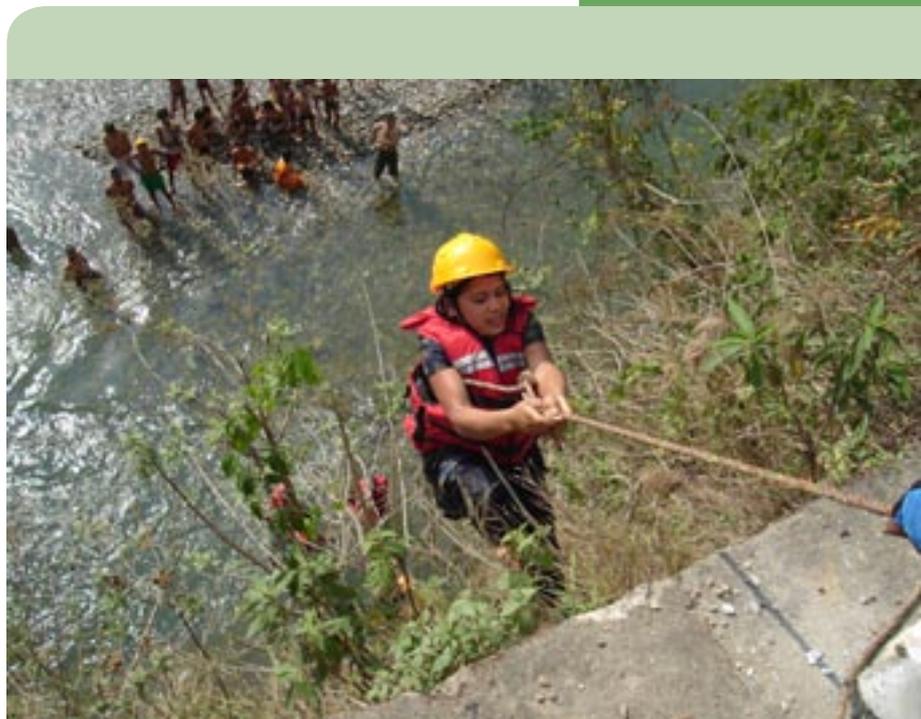
Afrique du Sud-Est & Sud-Ouest de l'Océan indien (5 millions d'euros)

Le premier plan d'action couvre les Comores, le Malawi, Madagascar et le Mozambique.

Asie du sud-est (10 millions d'euros)

Le sixième plan d'action couvre le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, les Philippines, le Timor oriental et le Vietnam et, par le biais d'initiatives régionales, la Birmanie/ Myanmar et la Thaïlande.

Il convient également de mettre l'accent sur les activités de promotion et la coordination réalisées avec les acteurs du développement, les autres parties prenantes internationales et régionales ainsi que les autorités locales et nationales. Ces activités visent à assurer une complémentarité des politiques et des pratiques à tous les niveaux de la réduction des risques de catastrophe.



GEORGIE : une réponse rapide à un conflit soudain

Le 7 août 2008, un conflit entre les forces armées russes et géorgiennes a éclaté en Ossétie du Sud. Après quelques jours de combats, les troupes russes ont avancé à l'intérieur des terres géorgiennes. La situation s'est alors détériorée de manière significative, avec de violents combats qui ont éclaté dans la province géorgienne séparatiste d'Abkhazie, ainsi que dans d'autres zones, en particulier à l'intérieur et autour de la ville de Gori. Des dizaines de milliers de civils ont fui les combats. Près de 30 000 personnes ont franchi la frontière pour se réfugier en Ossétie du Nord, à l'intérieur de la Fédération de Russie. Le 9 août, la Commission a débloqué une aide humanitaire d'urgence d'1 million d'euros suivie d'une aide supplémentaire de 5 millions d'euros en faveur des victimes du conflit.

Fin 2008, les violences ont cessé. Néanmoins, sans solution politique, la situation humanitaire est restée précaire. Alors qu'une bonne partie des 133 500 Géorgiens qui avaient dû fuir lors des combats ont pu rentrer chez eux, près de 37 500 étaient néanmoins toujours en exil pendant l'hiver. Pour 25 000 d'entre eux la période d'exil a été plus longue encore. Le conflit a également provoqué d'autres

dommages. Les zones de combat ont dû être débarrassées de l'artillerie non-explosée (bombes, mines et obus) afin que les habitants puissent revenir chez eux et recommencer à cultiver en toute sécurité. Il a fallu également fournir des vêtements chauds, du bois de chauffage, des kits d'hygiène et des ustensiles ménagers à la population. Un soutien psychologique et une aide en matière de sécurité ont également été fournis.

L'Abkhazie, en Géorgie occidentale, a continué à vivre une situation humanitaire précaire et largement oubliée. Le conflit que cette république séparatiste a enduré en 1992 avait engendré le déplacement de plus de 250 000 personnes. Sous l'impulsion des Nations Unies, un accord de cessez-le-feu avait été signé par la Géorgie et l'Abkhazie en 1994, mettant ainsi un terme aux combats. Cependant, la situation était restée assez tendue et la population était passée de 500 000 personnes à environ 150 000, dont la plupart sans ressources. Au cours des 15 dernières années, près de 45 000 Géorgiens ont regagné leurs terres en Abkhazie. Lors du conflit de 2008, ils se sont retrouvés replongés à nouveau dans des incertitudes humanitaires et en termes de sécurité.



PRÉPARATION À LA SÉCHERESSE DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE : Les chameaux partie intégrante de la solution

En 2006, la Commission a mis en place un programme de préparation à la sécheresse visant les populations des régions à risque. Le programme a été renforcé en 2008 par un financement complémentaire de 30 millions d'euros pour la région de la Corne de l'Afrique, couvrant ainsi les pays souffrant de sécheresse, à savoir le Kenya, l'Éthiopie, l'Érythrée, Djibouti, la Somalie et l'Ouganda.

À l'heure actuelle, de nombreuses zones de la région sont confrontées à de graves sécheresses tous les trois à cinq ans ; contre une fois tous les huit à dix ans auparavant. Les problèmes engendrés par le changement climatique – des modèles météorologiques plus imprévisibles, moins d'averses, la désertification – sont aggravés par la croissance démographique et les conflits. Ces derniers ont pour conséquence que les bergers n'ont souvent plus accès à leurs zones de pâturage, ce qui provoque la mort de nombreux animaux, accroissant ainsi la demande d'assistance alimentaire.

On croit souvent que les populations sont complètement impuissantes face à la sécheresse, mais en fait, les communautés de la Corne de l'Afrique développent des solutions. Dans certains cas, cela signifie l'apprentissage de nouvelles compétences et l'adaptation des pratiques agricoles traditionnelles.

À titre d'exemple, les agriculteurs s'éloignent de plus en plus des formes traditionnelles de pâturage et remplacent le bétail par des chameaux : ces derniers étant les seuls animaux qui peuvent survivre à une longue période de sécheresse.

Une des composantes du programme de la Commission pour la préparation aux sécheresses est un projet pilote modeste, mais potentiellement important, qui comprend de fournir des chameaux aux bergers. Le lait de chamelle est un mets délicat qui rapporte un bon prix : un litre est vendu pour environ 75 shillings kenyans (0,72€). Ainsi, une fois que les animaux commenceront à se reproduire, les bénéfices s'étendent à toute la communauté.

Deux chameaux de trois ans broutent à flanc de montagne dans le district de Moyale, à la frontière nord du Kenya avec l'Éthiopie. Elles appartiennent à Galgola Huka, 54 ans. Il prend soin des deux chamelles, car il sait qu'elles peuvent fournir du lait à sa famille et à la communauté pour de nombreuses années encore. Ces chamelles représentent à la fois un nouveau départ pour ce père de cinq enfants, et un retour à son précédent métier de gardien de troupeaux. «J'avais l'habitude d'avoir 70 têtes de bétail que je faisais paître sur cette même colline, mais je les ai toutes perdues à la suite de la sécheresse de 1984. Depuis, je suis devenu travailleur journalier, mais c'est un emploi précaire pour pouvoir nourrir ma famille», raconte-t-il.

Les chamelles sont encore jeunes, mais dans un an, quand elles auront atteint l'âge adulte, elles lui assureront, grâce au lait qu'elles fournissent et à leur progéniture, un revenu garanti pendant 30 à 40 ans.

«J'espère vraiment que ces deux animaux vont changer ma vie», dit Galgolo Huka. «Je pourrais envoyer mes enfants à l'école, leur acheter des vêtements et nous aurons toujours de quoi manger.» Il a ajouté : «Je ne connais plus cette sécurité depuis la perte de mon bétail.»

Galgolo Huka est l'un des six fermiers du village de Teso qui a reçu deux chamelles dans le cadre d'un programme de préparation aux sécheresses financé par la Commission. Ces fermiers ont été choisis par les anciens du village car ils faisaient partie des plus pauvres et que cette initiative allait leur bénéficier le plus.

Les chameaux coûtent cher, environ 25 000 shillings kenyans par tête (240 euros), mais l'investissement en vaut la peine. Ces 'navires du désert' donnent une vraie chance de retrouver un moyen de subsistance durable, rendant des personnes moins dépendantes de l'aide alimentaire. Si le projet pilote donne de bons résultats, davantage de chameaux pourraient être donnés à d'autres communautés.

Le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne a fourni un financement important pour répondre aux besoins immédiats en aide alimentaire dans la Corne de l'Afrique en 2008, en plus de continuer ses efforts pour renforcer la capacité des communautés à faire face aux sécheresses sur le moyen et long terme.





ZIMBABWE: le Courage de vaincre le choléra

Le petit Courage, trois ans et demi, va en avoir besoin pour survivre à l'épidémie de choléra qui sévit dans la petite ville zimbabwéenne de Kadoma.

Il fait partie des 170 personnes qui se rendent tous les jours dans un centre dédié au traitement du choléra pour y recevoir les soins médicaux vitaux dont elles ont besoin. Sa mère, Hilda Gatara, l'a amené ici il y a deux jours. «Il était faible et très malade», dit-elle.

Courage Gatara et les 16 autres enfants qui se partagent les petits lits installés sous la tente sont nés sous une bonne étoile : ils ont toutes les chances de s'en sortir. Courage a probablement contracté le choléra parce que le système d'assainissement situé à proximité de sa maison était cassé. «Il y a des eaux usées et des déchets abandonnés partout autour de ma maison», explique Hilda Gatara. «La plupart de mes voisins ont également attrapé la maladie.»

Le choléra est une maladie d'origine hydrique qui se propage rapidement dans des conditions sanitaires médiocres, en particulier en présence d'eaux usées.

Comme dans bien d'autres villes du Zimbabwe, les infrastructures de distribution d'eau et d'assainissement de Kadoma sont en piteux état et constituent la cause principale de la récente multiplication des cas de choléra dans la zone. En raison de la crise politique et économique que traverse le pays, peu d'efforts ont été réalisés ou peuvent l'être pour reconstruire ces infrastructures.

Le manque de matériel médical, la pénurie de professionnels de santé et l'absence de supports éducatifs sur le choléra ont aggravé l'épidémie. Les premiers cas ont été diagnostiqués en août 2008. Quatre mois plus tard, vers la fin de l'année, l'épidémie n'était toujours pas jugulée et s'était étendue à toutes les provinces du pays ; avec près de 33 000 cas et 1 622 décès qui ont été rapportés.

Le Centre de traitement du choléra (CTC) de Kadoma a été à l'origine fondé par le ministère de la Santé et par une organisation non gouvernementale locale. Il compte maintenant parmi la centaine de CTC (centres de traitement du choléra) du Zimbabwe financée par la Commission européenne.

Les CTC sont en première ligne dans la lutte contre le choléra, et la maladie peut être facilement traitée si les patients se rendent suffisamment tôt dans ces centres. À ce jour, plusieurs milliers de personnes ont déjà été sauvées. Toutefois, afin d'éviter l'apparition de futurs foyers, il importe de s'attaquer aux causes de l'épidémie.

La Commission européenne est le plus grand donateur dans le domaine de la santé au Zimbabwe. Tout en veillant en premier lieu à sauver des vies, elle finance également des initiatives qui étudient les causes sous-jacentes de l'épidémie. Parmi ces initiatives, il y a les mesures incitant les professionnels de la santé à rester dans le pays, la fourniture de médicaments essentiels et de matériel hospitalier, ainsi que la réparation des infrastructures de distribution d'eau et d'assainissement. La Commission joue aussi un rôle important dans la coordination de la réponse internationale à l'épidémie.

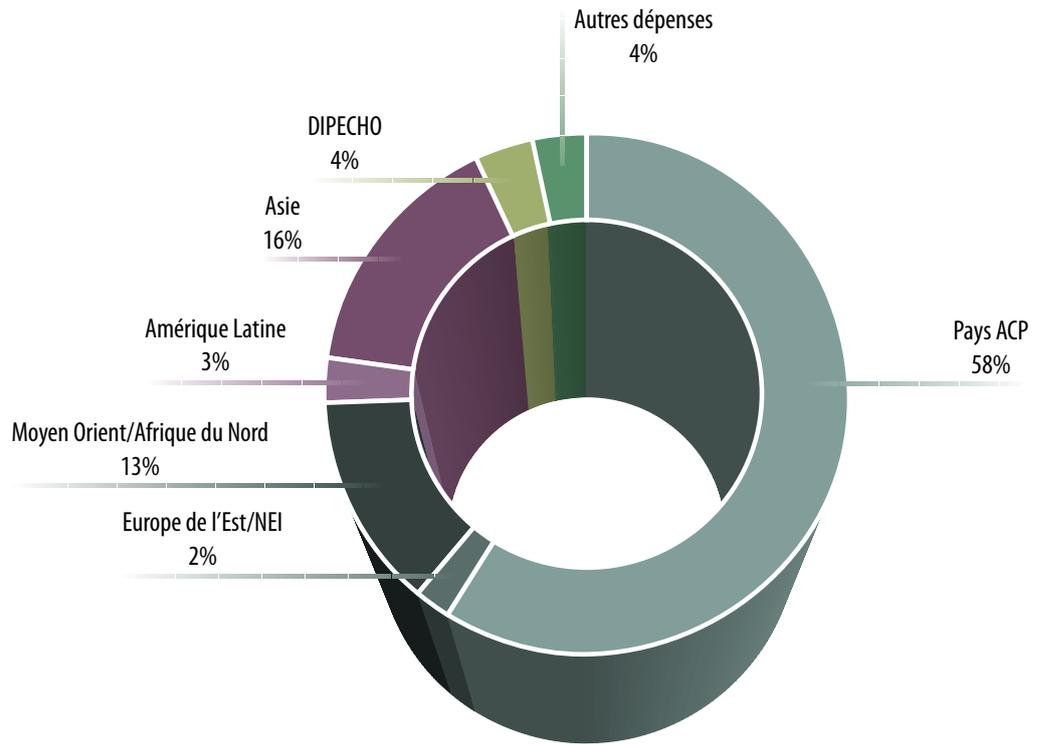
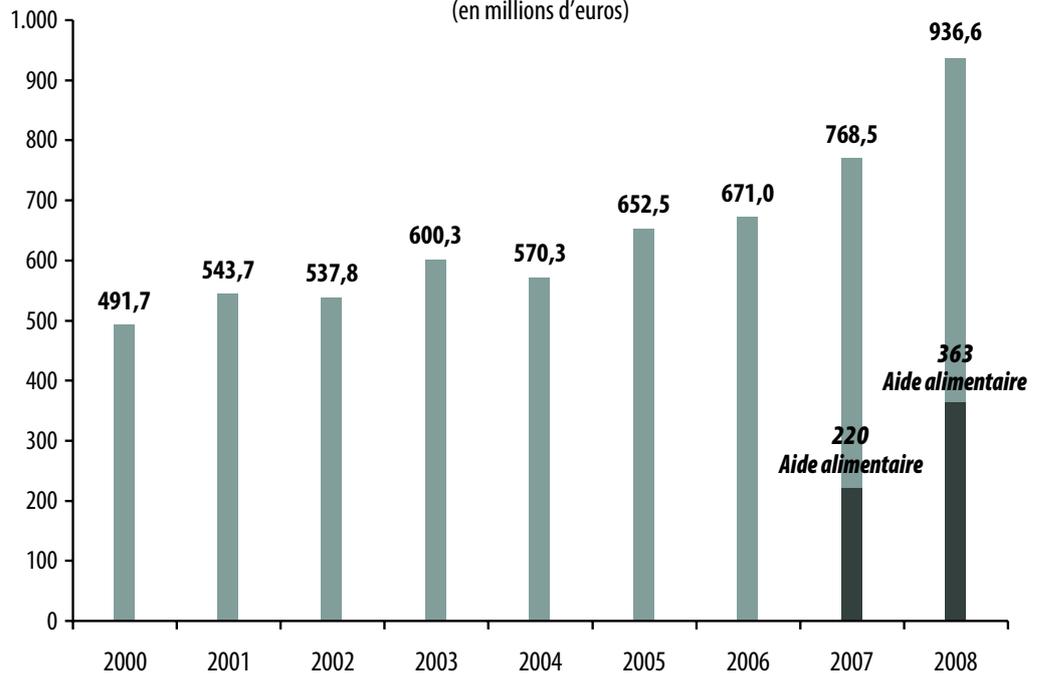
Au bout d'une semaine, le petit Courage triomphe du choléra du haut de ses trois ans et demi et s'apprête à rentrer chez lui. Sa mère, quant à elle, a désormais appris à protéger son fils contre le choléra en respectant des règles d'hygiène de base, comme se laver les mains, utiliser des toilettes propres et ne pas serrer la main d'autres personnes.

«Ça a été un moment difficile pour Courage et pour moi», déclare Hilda Gatara. «Je ferai de mon mieux pour que ça n'arrive plus jamais.»

DÉCISIONS DE FINANCEMENT AU TITRE DE L'AIDE HUMANITAIRE EN 2008 PAR PAYS ET RÉGIONS

Pays/Région	Décisions en €m	Pays/Région	Décisions en €m
AFRIQUE, CARAÏBES, PACIFIQUE	546,847	ASIE	148,257
Afrique du Sud Est	3,500	Afghanistan/Iran/Pakistan	36,300
Afrique de l'Ouest	3,000	Bangladesh	20,501
Burundi	16,637	Chine	2,000
Cameroun	2,000	Inde	5,990
Caraïbes	5,250	Indonésie	2,000
Congo (République Démocratique du)	53,550	Myanmar (Birmanie)/Thaïlande	39,000
Corne de l'Afrique	40,600	Népal	12,466
Érythrée	4,000	Philippines	6,500
Éthiopie	23,500	Sri Lanka	19,000
Guinée	1,300	Timor-Leste	2,000
Guinée-Bissau	0,500	Viêt Nam/Laos	2,500
Haïti	16,000		
Kenya	15,500	AMÉRIQUE LATINE	24,070
Libéria	16,600	Bolivie	3,000
Madagascar	1,500	Colombie	12,500
Mauritanie	2,000	Equateur	2,000
Namibie	0,350	Honduras/Guatémala	2,170
Ouganda	19,500	Paraguay	1,400
Préparation à la sécheresse(régionale)	30,000	Pérou	1,000
République Centrafricaine	7,800	Région Amérique latine	2,000
Sahel	15,700		
Somalie	34,797	DIPECHO	32,325
Soudan	167,000	Amérique Centrale	10,000
Suriname	0,400	Afrique du Sud Est	5,000
Tanzanie	10,863	Asie Centrale	7,325
Tchad	30,000	Asie du Sud Est	10,000
Zimbabwe	25,000		
		AUTRES DEPENSES	39,833
EUROPE DE L'EST/NEI	20,450	Éval./analyse des besoins humanitaires	2,534
Caucase du Nord (crise tchéchène)	11,000	Fonds de Secours d'Urgence aux Catastrophes (DREF)	2,000
Géorgie	8,000	Subventions, services et autres	2,487
Moldavie	0,700	Assistance technique	25,000
Tadjikistan	0,750	Dépenses de support y compris evaluation, communication et audits	7,812
		Total	936,642
MOYEN-ORIENT/AFRIQUE DU NORD	124,860		
Algérie (réfugiés sahraouis)	10,000		
Iraq (Syrie incl.)	30,000		
Moyen-Orient (Palestiniens et Liban)	82,760		
Yémen	2,100		

ECHO: DECISIONS DE FINANCEMENT 2008

ECHO: DECISIONS DE FINANCEMENT 2000-2008
(en millions d'euros)

NOUS CONTACTER

Pour des informations complémentaires sur le Service d'aide humanitaire de la Commission, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse:

<http://ec.europa.eu/echo/>

Pour savoir qui fait quoi au sein du Service et pour nous contacter, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse:

http://ec.europa.eu/echo/about/what/who_fr.htm

Responsable de la publication:

Peter Zangl, Directeur général, Commission européenne,
Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO)

Textes et coordination:

Unité 'Information et Communication'

© **Crédits photos:** Daniel Dickinson, Raphaël Brigandi, Yves Horent, Barat Ali Batoor, Daniela Cavini, Francisco González, Thierry Bertouille, Marco Lenzi, François Duboc, María José Pallares Paredes, Patrick Vercammen, Axel Koch, Claire Barrault, Barat Ali Batoor, Bernard Delpuech, Olivier Brouant, Samuel Rodríguez, Françoise Moffroid, Malini Morzaria, Michele Schivo, Muhibuddin Bin Usamah.

humanitarian aid



European Commission

Humanitarian Aid

➔ [Skip and enter the website in **English - French**]

- 🇸🇦 المساعدة الإنسانية المقدمة من لجنة عامة
- 🇷🇺 Хуманитарната помош на Европeйската комисија. Един поглед
- 🇸🇰 Humanitárna pomoc v krátko
- 🇨🇾 Cydsafiad yn qanolog i Ewrop
- 🇸🇪 Europa-Kommissionens humanitære bistånd et överblick
- 🇩🇪 Humanitäre Hilfe auf einen Blick
- 🇬🇷 Η Ανθρωπιστική Βοήθεια με μια ματιά
- 🇪🇺 European Humanitarian Aid at a glance
- 🇵🇹 A ajuda humanitária de um vistazo
- 🇫🇮 humanitaarabi kiikivertäjä
- 🇫🇮 Humanitaarinen apu – lyhyesti
- 🇫🇷 L'aide humanitaire européenne en un coup d'oeil
- 🇭🇺 Humanitárius segítségzés egy pillantásra
- 🇮🇹 L'aiuto umanitario in un colpo d'occhio
- 🇱🇹 Apie Europos Komisijos teikiama humanitarinio pagalbos glausti
- 🇱🇻 Humānā palīdzība ģimī
- 🇲🇦 L-Għajnunja Umanitaria Farsa ġenerali
- 🇳🇱 Humanitaire hulp in vogelvlucht
- 🇵🇱 Pomoc Humanitarna w Skrócie
- 🇵🇹 A ajuda humanitária numa vista de olhos
- 🇷🇺 Ајутоні уманітар ал Комісії Еуропене пе спорт
- 🇷🇺 Гуманитарная помощь вкратце
- 🇸🇰 Humanitárna pomoc v skratke
- 🇸🇰 Humanitarna pomoc na kratko
- 🇸🇪 Europeiska kommissionens humanitära bistånd – en kort översikt



L'AIDE HUMANITAIRE DE LA COMMISSION EUROPEENNE

Le Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) est placé sous la responsabilité directe du Commissaire Louis Michel.

Depuis 1992, la Commission européenne a financé l'aide pour des millions de victimes de catastrophes naturelles et de conflits en-dehors de l'Union européenne.

Cette aide est mise à disposition des victimes de façon impartiale, c'est-à-dire indépendamment de leur race, de leur groupe ethnique, de leur religion, de leur sexe, de leur âge, de leur nationalité ou de leur appartenance politique.

La sensibilisation du public à la problématique humanitaire fait également partie du mandat du service.

Travailler avec des partenaires sur le terrain

Pour l'aide humanitaire, la Commission européenne agit au travers de quelque 200 partenaires opérationnels comprenant les agences spécialisées des Nations unies, le mouvement de la Croix Rouge/Croissant Rouge et des organisations non gouvernementales (ONG).

Un donateur clé

La Commission européenne est l'un des plus importants donateurs humanitaires dans le monde. En 2008, son aide humanitaire s'est élevée à 937 millions d'euros soutenant des projets dans plus de 70 pays. Ce montant n'inclut pas l'aide donnée indépendamment par les 27 Etats Membres. Les fonds servent à fournir des biens et des services tels que nourriture, vêtements, abris, soins médicaux, approvisionnement en eau, réparations d'urgence et déminage. La Commission finance également des projets de préparation aux catastrophes et de réduction des risques dans les régions exposées aux catastrophes naturelles.

Une forte présence sur le terrain

Afin de renforcer sa présence sur le terrain, ECHO a établi des bureaux régionaux dans six capitales autour du monde : Dakar (Sénégal), Nairobi (Kenya), Amman (Jordanie), New Delhi (Inde), Bangkok (Thaïlande) et Managua (Nicaragua). ECHO dispose aussi de quelque 30 bureaux locaux situés dans les zones de crise.

Commission européenne DG Aide Humanitaire

B-1049
Tel.
Fax
e-mail
Site Internet

Bruxelles - Belgique
(+32 2) 295 44 00
(+32 2) 295 45 72
echo-info@ec.europa.eu
<http://ec.europa.eu/echo>

Catalogue number:
KR-AA-08-001-FR-C
ISBN-13: 978-92-79-08583-3
ISSN: 1681-1429
DOI: 10.2795/1802

ISBN 978-92-79-11131-0



9 789279 111310